

PLEIN AIR *et culture*

LE CAMPING ASSOCIATIF



DEUBELBEISS 2017

5

SOUIRE PARTAGÉ

12

LE GCU A FÊTÉ SES 80 ANS

22

ÉCHOS DES TERRAINS
LES INCENDIES DE BORMES



La revue trimestrielle du GCU a été créée en 1938 par Maurice Fonvieille, mort pour la liberté.

Association laïque dite « groupement des campeurs universitaires de France », le GCU regroupe principalement des membres de l'enseignement public, de la culture et de la recherche, sans distinction d'opinions politiques, syndicales ou philosophiques.

72 boulevard de Courcelles - 75017 Paris
Tél. : 01 47 63 98 63
www.gcu.asso.fr • gcu@gcu.asso.fr

Directeur de la publication : Michel Lalauze
Rédacteur en chef : Nicolaas van der Toorn
Coordination : Catherine Quijoux
Illustration couverture : Patrick Deubelbeiss
BD : Patrick Deubelbeiss et Laurence Tramaux
www.patrickdeubelbeiss.com
Conception et réalisation graphiques :
Christian Scheibling
Impression : Imprimerie Vincent

Dépôt légal : 2^e trimestre 2017 - ISSN n° 1776-6877
Ce numéro a été tiré à 25 000 exemplaires
Cette revue sera diffusée largement au-delà de nos adhérents.

Anciens présidents :
Albert Taste (1937-1957)
Maurice Fusibet (1957-1968)
Jacques Beck (1968-1986)
Hubert Roverc'h (1986-2000)
Jean-Louis Chevalier (2000-2012)

Président d'honneur :
Jean-Louis Chevalier

Vice-président d'honneur :
Maurice Plaire

Membre d'honneur :
Pierre Millet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Claire Bazin

Vice-présidents : Didier Bonnaire, Alain Cosme

Secrétaire général : Michel Tendron

Trésorier : Dominique Birman

Autres membres du bureau :

Jean Brisson, Michel Lalauze, Pascal Richy

Membres :

Christian Boulounaud, Ludovic Broussaud, Alain Chartier,
Marc Cordier, Jean-Michel Elhorga, Peter Gorlé,
Gérard Lefebvre, Jean-Yves Maudouigt, Jacqueline Serin-Tinon,
Nicolaas van der Toorn



SOMMAIRE

3 ÉDITORIAL



4 INFOS

5 SOURIRE PARTAGÉ



6 TÉMOIGNAGE

Le GCU, une utopie toujours d'actualité ? L'utopie, qu'est-ce pour le C.U. ?



8 ADMINISTRATION : COMPTE RENDU CA

• Conseil d'administration de mai 2017



11 TÉMOIGNAGE

• Adieu l'ami ! Jean-Pierre Fontaine nous a quittés
• Décès de Jean Lepage, ancien administrateur, trésorier du GCU



12 LE GCU A FÊTÉ SES 80 ANS

14 RASSEMBLEMENT DE LA TRANCHE-SUR-MER 2017



22 ÉCHO DES TERRAINS

• Les incendies de Bormes



24 LA VIE DE L'ASSOCIATION

• Rassemblement des campings-caristes



25 LA VIE DE L'ASSOCIATION

• La Bretagne en juin 2017



26 INFOS

• Calendrier et tarifs des hébergements locatifs pour 2018
• Cotisations annuelles 2018



30 LE CARNET DU GCU : LES PETITES ANNONCES



31 PHOTOS INSOLITES

PRÉPARONS LES REVUES À VENIR

Les articles et les photos doivent parvenir au secrétariat du GCU
AVANT LE 24 JANVIER 2018 POUR LA REVUE PRINTEMPS 2018



Les classements des terrains

Cet été vous avez peut-être eu l'occasion de voir un contrôleur en train d'arpenter les emplacements délimités aux 4 coins pour le reclassement du terrain où vous vous trouviez. Et là, diverses questions vous sont venues à l'esprit :

- ***Pourquoi ce reclassement alors qu'au GCU nous uniformisons l'offre au sein de nos terrains ?***
- ***Ne l'a-t-on pas déjà fait en 2012 ?***
- ***Si nous passons d'une étoile à deux étoiles pour nos terrains, n'est-ce pas pour justifier une hausse de tarifs ?***
- ***C'est quoi, Atout France ?***

La loi mise en place en 2012 impose une révision tous les 5 ans. 2017 était donc l'échéance obligatoire pour refaire le classement afin d'obtenir les étoiles pour nos terrains. L'État a délégué Atout France comme unique opérateur dans le secteur du tourisme français. Évidemment cela a un coût non négligeable pour notre association. Le conseil d'administration a repris ce dossier en ayant pour seuls objectifs :

- Le maintien de la réduction de la TVA qui permet de bénéficier du taux intermédiaire de 10 %.
- La promotion du GCU auprès des personnes qui le découvrent.
- Un terrain de camping promu en deux étoiles est un plus.

En 2012, la majorité de nos campings était classée en une étoile.

Un nouveau challenge a donc été confié aux délégués de terrain cette année.

Pari réussi, 85 % de nos campings en ont obtenu deux.

Rassurez-vous, la politique tarifaire du GCU n'est pas basée sur le nombre d'étoiles. J'ai déjà eu l'occasion de vous l'écrire, mais je tiens à vous rappeler que nous faisons tout pour maîtriser les dépenses car nos tarifs s'inscrivent dans une volonté basée sur l'économie sociale et solidaire.

Il suffit d'avoir campé ailleurs qu'au GCU pour constater que la qualité de nos terrains ne s'évalue pas en nombre d'étoiles. Nous nous limitons volontairement à deux étoiles pour éviter une tarification supérieure de la taxe de séjour payée par l'adhérent. Néanmoins, ce nouveau classement présente un intérêt promotionnel, valorisé aussi par les nouveaux panneaux à l'entrée de nos campings.

Un véritable travail de fourmi a été mené sur tous nos terrains pour que cette année encore ils brillent sous les étoiles du classement. Que tous ceux qui ont participé à ce chantier soient ici remerciés.

Concours 80 ans du GCU : réalisation d'un fanion

Dans notre revue d'octobre 2014, un appel avait été lancé aux adhérents afin de les solliciter pour la création d'un fanion célébrant les 80 ans du GCU.

Parmi les nombreuses réponses reçues, la commission « les 80 ans du GCU » a dû effectuer un choix difficile. La proposition de François Ricci, adhérent n° 330015 A1 des Hauts-de-France, a obtenu la majorité des suffrages. Ce fanion officiel, reproduit à plusieurs centaines d'exemplaires, a été remis à tous les participants du rassemblement à La Tranche-sur-Mer.

Une reproduction grand format (1,70 m X 2,40 m) a été réalisée en technique patchwork par Jacqueline Serin-Tinon.

Merci à François et Jacqueline pour leur investissement.



NOUVEAUTÉ

CARTE D'ADHÉRENT

« JEUNE MINEUR RATTACHÉ (R) »

Nombre de nos campeurs nous ont alertés sur le fait qu'un jeune mineur, excepté les enfants (par filiation) et les petits-enfants, ne peut avoir une carte d'adhérent GCU (neveu, cousin, voisin, enfant placé).

Toujours à l'écoute de ses adhérents, le conseil d'administration a décidé de créer une nouvelle carte d'adhérent mineur qui sera dénommée « jeune mineur rattaché (r) ». L'adhérent adulte qui souhaite obtenir une carte « jeune mineur rattaché (r) » devra en faire la demande au secrétariat, accompagnée d'une autorisation parentale (à télécharger sur le site Internet GCU).

Le montant de la carte « jeune mineur rattaché » est fixé à 5,00€ pour l'année 2018.

APPEL AUX DONS

Suite à l'ouragan Irma qui s'est abattu le 7 septembre sur les Antilles, Solidarité Laïque et ses organisations membres ont décidé de se mobiliser pour les populations de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy : l'envoi de 10 000 kits scolaires aux Antilles est l'objectif à atteindre !

En effet, sur l'île de Saint-Martin, qui a été détruite à 95 %, de très nombreuses familles se sont retrouvées démunies après le passage dévastateur d'Irma. Ainsi, une mission de Solidarité Laïque est partie mi-septembre en Guadeloupe pour constater l'étendue des dégâts et prioriser son action envers les habitants.

À ce jour, la mobilisation extraordinaire des adhérents de Solidarité Laïque et de ses organisations membres a permis

de financer environ 5 000 kits scolaires. « Les acteurs de l'éducation que nous avons rencontrés dans la semaine qui a suivi le passage de l'ouragan Irma nous l'ont confirmé : les enfants ont besoin de se retrouver entre eux, avec des adultes qui les rassurent. Et pour les parents, c'est un soulagement et un souci en moins avec tout ce qu'ils ont à faire pour reconstruire leur vie. », explique Yasmine Sadjji, responsable géographique France

de Solidarité Laïque. Une nouvelle mission de Solidarité Laïque partira mi-octobre distribuer les 400 premiers kits scolaires à des élèves affectés par l'ouragan, en s'appuyant sur ses partenaires locaux, la papeterie Dalbe et la Librairie Antillaise.

Dans cette période difficile, l'éducation doit rester une priorité pour ces enfants qui ont besoin de reprendre le chemin de l'école !

FAITES UN DON : <http://www.solidarite-laique.org/ouragan-irma-solidarite-avec-les-antilles/>



Cotisation de soutien :

Bien souvent pour des raisons de santé, vous ne campez plus sur nos terrains. Pour garder un lien avec le GCU et recevoir les revues Plein Air et Culture, vous pouvez demander au secrétariat la cotisation de soutien au tarif de 10,00 € pour l'année.

Partager sa passion :

Si vous souhaitez partager votre passion sur un terrain avec d'autres campeurs, n'hésitez pas à prendre contact avec le délégué en charge des ACS. Animer une activité culturelle ou sportive reconnue par le GCU avec diffusion dans le catalogue des ACS est possible avec l'accord du conseil d'administration.

Caravaneiges :

La réservation d'un emplacement auprès du secrétariat est conseillée. Pour le forfait saison, le paiement en 3 fois est possible. L'accès à nos caravaneiges est limité aux véhicules de moins de 7,5 tonnes. L'adhésion temporaire est interdite sur le terrain des Menuires.

Prélèvement automatique :

Pour tout changement de coordonnées bancaires, il est indispensable de remplir un nouveau mandat de prélèvement SEPA, l'accompagner d'un RIB* et transmettre le tout au secrétariat.

*Uniquement pour les banques françaises.

Locatifs :

Les disponibilités sont désormais consultables sur le site Internet à la rubrique « réservations et tarifs ».

Adhésions temporaires :

Les personnes qui ont obtenu une adhésion temporaire sur un terrain ne reçoivent pas de carte d'adhérent pour l'année en cours. Ils doivent conserver le double de l'attestation (feuillelet vert) remis par la personne de jour et le présenter à l'accueil de chaque terrain où ils séjourneront. Pour utiliser le point Wi-Fi, ils doivent suivre la procédure d'auto-enregistrement affichée sur le terrain.

Accueil téléphonique au secrétariat :

Le standard sera dorénavant ouvert aux appels téléphoniques : les lundi, mercredi et vendredi en matinée de 8 h 30 à 12 h 30 ; les mardi et jeudi après-midi de 13 h à 17 h (au lieu de 13 h 30 à 17 h 30).

SOUIRE PARTAGÉ

NATUREL POUR CERTAINS, RAPPEL POUR D'AUTRES

Malheureusement on constate, même si c'est à la marge, mais c'est toujours trop, dans les retours d'adhérents une expérience négative ou un mal vécu sur nos terrains. L'opération « sourire partagé » est conçue pour une prise de conscience par chacun d'entre nous. Notre association s'appuie sur des valeurs humaines qui doivent nous conduire à avoir un comportement exemplaire.

À L'ACCUEIL

Un petit mot gentil, une attention, un soutien spontané, bienveillant...

Qu'il s'agisse de nouveaux adhérents ou de campeurs habitués, la qualité de l'accueil contribue ainsi à un séjour serein, agréable et convivial.



Quand je suis de service à l'accueil...



Le GCU est une association qui repose entièrement sur notre bonne volonté.

Si nous voulons qu'elle continue à vivre, chacun d'entre nous doit participer, activement, et avec le sourire !

LE GCU, UNE UTOPIE TOUJOURS D'ACTUALITÉ ? L'UTOPIE, QU'EST-CE POUR LE C.U. ?

Penser utopie au GCU, c'est revenir aux principes fondateurs du groupement : « c'est la gestion participative, la tolérance, la laïcité, c'est aussi avoir des avantages comme le confort, la sécurité, la sérénité, le climat convivial, les nombreuses activités, les magnifiques emplacements à la mer, à la montagne ou à la campagne, accessibles à des personnes ayant peu de moyens » pour ne citer que quelques extraits du petit livret BD édité pour les 80 ans de notre association, destinée dans un premier temps au personnel de l'Éducation nationale.

Cette utopie, comme toute utopie, reste un idéal à atteindre. Or atteindre ensemble une utopie implique aussi dans un cadre collectif l'abandon d'une partie de la liberté de son « ego » au profit de la collectivité. En effet, cette utopie née dans les années 1930 fait penser à cette autre utopie caractérisée par l'autogestion, l'élection directe de ses « dirigeants » et le principe du bien commun que fut la commune de Paris de 1871 qui a su fonctionner le temps que lui a laissé la République de Thiers.

Ce principe de fonctionnement communautaire, voulu et adopté en principe par tous les adhérents, qu'en reste-t-il ?

Le GCU s'est progressivement ouvert à l'ensemble de la population qui adhère aux valeurs « fondatrices humaines, solidaires et conviviales » et de ce fait c'est désormais l'ensemble des Français mais aussi des personnes étrangères qui peuvent devenir des C.U. en se retrouvant autour de ses valeurs. Cette modification ne s'est pas faite sans grincement de dents par de nombreux C.U. qui ont eu peur que des populations non MAIF ou non Filia MAIF, non cooptées, viennent ternir l'image de marque et troubler la quiétude de leurs vacances... Ce type de propos a été glané de-ci de-là sur différents terrains voire lors des rassemblements nationaux ! Quel mépris au principe fondateur de tolérance ! On devine ici un certain entre-soi que l'on retrouve parfois sur les terrains... Cependant, ce fonctionnement communautaire est encore bien présent et donne satisfaction malgré ce que les cassandre pourraient penser. L'esprit est là, ce n'est pas la fonction ou l'appartenance à un groupe socioprofessionnel qui le crée, mais l'individu et son état d'esprit. On accepte cette vie en communauté ou non. Je pense que l'on a beaucoup à apprendre encore de personnes « étrangères » à la caste Educ nat...

Que reste-t-il du fonctionnement sur les terrains ?

Le principe de l'assemblée des campeurs, qui désigne les responsables de la semaine, est toujours d'actualité. Encore faut-il trouver des volontaires ! En effet, les statuts de notre association stipulent que l'assemblée de campeurs élit un conseil de camp qui lui-même élit en son sein responsable(s), trésorier(s), etc. Dans la réalité l'assemblée des campeurs valide l'autoproclamation de C.U., qui acceptent ces charges parfois contre dispense de service. J'ai entendu un C.U. arrivant sur le terrain répondre à la personne de jour qui lui indiquait la date de son service : « pas la peine, je prends la direction du camp lors de la prochaine assemblée ». Ce type de comportement est à l'origine de nombreuses dérives où des groupes constitués prennent la direction de camps et mettent en place consciemment ou inconsciemment une pratique qui outrepassent les règles de fonctionnement de l'association et qui font fuir ou mettent au ban les C.U. qui désapprouvent.

Que dire sur cette équipe dirigeante (il y a quelque temps en arrière) qui se manifeste sur le terrain avec des T-shirts marqués STAFF ?

Comment dire à ce (ou cette) responsable qu'il (qu'elle) ne respecte pas les règles en ayant sur son emplacement : une caravane avec auvent + un fourgon aménagé camping-car + une grosse tente familiale 4 places + une voiture, le tout sur plus de 30 % de l'emplacement, ou bien dire à son voisin de faire moins de bruit après 23 h 00 alors qu'il s'agit du responsable lui-même ? Bien difficile effectivement si l'on veut poursuivre des vacances en toute quiétude et ne pas retrouver sur son linge étendu la veille les reliquats d'une soirée trop bien arrosée.

Le règlement stipule que les litiges peuvent être réglés par le conseil des campeurs, mais comment faire si celui-ci n'adhère pas. Lors d'un conseil des campeurs, j'ai entendu quelqu'un dire que les DO doivent faire remonter les problèmes créés sur le terrain par des jeunes un peu trop alcoolisés... Comment faire remonter si le DO n'a pas assisté au conseil de camp... qui n'a pas eu lieu ? Le DO ne peut faire remonter les informations que s'il est mis au courant des incidents et surtout si un conseil de campeurs a eu lieu.



Emplacement d'un ancien responsable dans un camping de la côte atlantique... 4 personnes, un fourgon, une caravane et une grosse tente...
+ une voiture en plus sur l'emplacement voisin...



Moment de convivialité entre C.U.

Ces cas vécus sont heureusement minoritaires, mais ils reflètent un état d'esprit malsain qui gangrène peu à peu certains terrains puisqu'ils se perpétuent de génération en génération... hélas ! Je ne parle pas de ceux et celles qui oublient de faire leur service de façon volontaire, qui réfutent les règles de fonctionnement, qui « oublient » de déclarer un enfant ou un invité ou bien simplement de s'inscrire quand le camp est vide... mais chaque collectivité a ses moutons galeux. Le GCU, c'est la convivialité qui se retrouve autour d'une partie de boules, d'un apéritif ou d'un repas commun. Ces rencontres permettent de faire connaissance et d'animer cet esprit de convivialité, mais sous celui-ci se cache parfois un esprit de clan. Difficile parfois de jouer aux boules sur un terrain puisque les équipes sont constituées et que dire, lors d'un repas commun, de ne pas servir son voisin de table puisque ce n'est pas un « copain »... Cependant, j'aime ces terrains où spontanément, une famille ou un groupe organise un apéro communautaire pour simplement faire connaissance avec ses voisins.

Un autre cas qui gangrène la convivialité et la tolérance : l'appropriation de l'espace, faire le vide autour de soi quand cela est possible pour jouir d'un espace plus grand. Ou de réserver la place pour le copain où la famille qui arrive et pour cela rien de mieux de poser sur l'emplacement voisin son (ses) véhicule(s) ou de faire dépasser ses affaires. Lorsqu'on fait la remarque, la réponse est : « il n'y a personne, ça ne gêne pas ! ». « Ben oui, s'il n'y a personne, c'est parce qu'il y a une voiture sur l'emplacement, gros bêta ! » Autre réponse courante : « si on nous le demande, on enlève la voiture ou la tente ». Effectivement, comment demander à enlever une voiture ou une tente si la personne n'est pas là et qu'elle revient dans la soirée, alors qu'il est deux heures de l'après-midi et que l'on a hâte de s'installer ?

Deux emplacements occupés par des voitures en garage alors qu'à quelques mètres mais hors du terrain, il y a des places libres de parking réservées pour les campeurs.



Bref, on serait tenté de dire que si le GCU est encore une utopie, ce n'est pas dans ces cas-là, hélas, qu'il faut aller la chercher. Pourtant ils sont parfois le fait de ceux qui revendiquent une forte ancienneté au sein de l'association ainsi qu'à leurs descendants.

Cependant, pour nombre de campeurs, le plaisir est de se retrouver, de créer une communauté d'origine régionale, sportive, de centre d'intérêt comme les parties de boules... mais, cette communauté créée peut devenir parfois une communauté exclusive qui s'approprie un terrain, qui fonctionne avec ses propres règles et qui met au ban, sans parfois s'en rendre compte, des campeurs de passage qui aimeraient aussi partager les moments festifs. Et pour ces personnes-là, l'esprit GCU, ce sont eux et non les rabat-joie qui rappellent simplement les règles de base... puisque ces dernières gênent leur propre fonctionnement !

On passe de bons moments en famille au GCU, on se fait des amis, les enfants aussi, c'est pourquoi l'on fréquente souvent les mêmes terrains. Cela nous permet de passer de bonnes vacances dans des lieux auxquels nous n'aurions même pas pensé. Camper au GCU permet de parcourir la France et d'apprécier ses diversités, de découvrir des lieux insolites des Alpes à l'Atlantique, de la Méditerranée aux plages du Nord.

Il existe heureusement beaucoup de campeurs qui font preuve de modestie, de gentillesse et qui sont prêts à tout pour aider leurs voisins ou partager un moment de convivialité sous un auvent de caravane ou une tente : ces personnes ne vous jugent pas sur votre aspect, votre voiture ou votre ancienneté ni sur votre fonction dans l'association. Ce sont ceux-là que l'on aime rencontrer et que l'on retrouve avec plaisir, voilà ce que recherchent nos adhérents : la présence de l'esprit GCU !

Ne les décevons pas, faisons vivre notre utopie !



DÉCISIONS ET RÉFLEXIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉUNI LES 20 ET 21 MAI 2017 À PARIS



CA d'automne 2017 : les réunions se tiendront sur le terrain de Sarzeau. Rassemblement national 2017 : il aura lieu à LACANAU, du 18 au 22 août 2017.

COMPTES, PRÉVISIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES :
situation des comptes et de la trésorerie.

BUDGET : un budget modificatif prenant en compte le bilan de la saison d'été sera présenté au CA d'automne.

PERSONNEL SALARIÉ (secrétariat et terrain) et CONTRAT DE GARDIENNAGE :

Secrétariat du siège : le départ en retraite de la responsable du secrétariat est fixé au 30/06/17. L'embauche d'une nouvelle salariée est prévue pour le mois de septembre.

Salarié des terrains : formation des nouveaux gestionnaires des locatifs par skype.

Réunion de formation des trésoriers le 31 mai (à distance).

Contrat de gardiennage : un cahier des charges doit préciser les missions que doit réaliser un gardien, notamment la tenue d'un cahier relatant les événements, cahier qui doit être retourné au secrétariat par le DT en fin de saison.

ANTENNES, COMMUNICATION ET PROMOTION :

FFCC : dans le guide des terrains de camping de la FFCC, il faut revoir la présentation de chacun de nos terrains. Il faut préciser notamment que nos terrains sont réservés aux adhérents et communiquer pour inciter les lecteurs à aller voir notre site.

CR du point presse du 11 avril : il n'y avait que la presse spécialisée et l'UNAT.

Le Monde du Plein Air nous propose d'avoir une page d'actualités dans leur magazine. La conférence de rédaction et la commission promotion devra réaliser 7 articles dans l'année. Ils proposent aussi à nos adhérents un tarif préférentiel en publiant le coupon d'abonnement dans notre revue avec le hors-série gratuit.

Le point sur les actions de promotion et de communication :

Films promotionnels GCU : « Vivez le camping autrement ». Un adhérent de la région parisienne qui gère des spots sur le canal 33 des médecins est prêt à diffuser gracieusement notre film promotionnel. Sur tous les bâtiments d'accueil du GCU doit être mentionné « accueil ». Un panneau qui se voit de loin. C'est important pour les campeurs qui ne connaissent pas le terrain.

RÉSEAUX :

L'ESPER : Un administrateur du GCU, Michel TENDRON, est élu au conseil d'administration.

MAIF et PRÉVENTION MAIF :

La présidente a participé aux AG les 25 et 26 mai. Elle a été invitée pour la première fois à l'AG de Prévention MAIF.

SOLIDARITÉ LAÏQUE :

Participation à l'AG du 8 juin.

UNAT, UNAPAREL et FNHPA

UNAT : Union Nationale des Associations de Tourisme. Son action concerne les structures d'accueil dans le tourisme.

L'UNAT est présente dans tous les ministères.

Le CA vote à l'unanimité notre adhésion à l'UNAT.

UNAPAREL : Union Nationale des Campings et Parcs Résidentiels de Loisirs.

L'UNAPAREL est gérée comme le GCU par des bénévoles. Elle est proche philosophiquement du GCU. Sylvie Henry de l'UNAPAREL est présente dans tous les ministères et travaille notamment pour les classements. L'UNAPAREL aide aussi à la création de campings.



FNHPA : Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein air. Rendez-vous plutôt positif entre notre association et leur président.

INTERNET - INFORMATIQUE - TÉLÉPHONIE :
Logiciel de trésorerie des terrains :

Actuellement, tourne une version 2016 juste actualisée, sans les nouveautés prévues à l'automne.

Il faudrait que la formule OT + GM (Occupation Temporaire et Garage Mort) puisse s'appliquer au moins la première nuit. À voir en commission.

ADSL et WIFI sur les terrains :

La mise en place de l'ADSL des terrains informatisés se termine cette année.

Une réflexion est en cours par la commission pour équiper tous les autres terrains. Elle s'associe au remplacement des téléphones analogiques qui vont disparaître. Cela implique la mise en place du numérique partout.

Le terrain des Ménuires sera équipé informatiquement pour l'hiver 2018.

Appli (guide des terrains) :

Le dossier est en cours et sera présenté lors du CA d'août 2018. Il faut qu'il soit finalisé avant fin juin pour permettre à la commission informatique de l'étudier dans un premier temps.

Problèmes des intrusions sur les terrains : (squat, vandalisme, etc.) : La Grande Motte, Châtillon-en-Diois. Des travaux sont à réaliser à La Grande Motte (clôture, caméra surveillance, etc.)

L'étude est faite pour une clôture assez haute à La Grande Motte. Tous les terrains alentours ont les mêmes clôtures. La nouvelle clôture sera donc implantée 2 m à l'intérieur de notre terrain.

Mise en place de coffres (entrée des terrains). Code(s) d'accès :

Un groupe de la commission des aménagements s'est réuni pour en discuter le 19 mai.

Des coffres à code pour l'entrée de tous nos terrains seront achetés et envoyés aux DT pour la saison 2018. Ces derniers les installeront. Cela devra être finalisé avant l'ouverture de chaque terrain.

SÉCURITÉ :

CPS : Cahier de Prescription de Sécurité : Lomener-Ploemeur, Selonnet et Châtillon-en-Diois sont en cours. Point sur les visites et les demandes des commissions de sécurité.

Formation de référents de sécurité, exercices d'évacuation.

ACCUEIL DES GROUPES - RELATIONS AVEC LES ADHÉRENTS :

Le point sur les conventions d'accueil de groupes pour 2017 : la clôture des demandes est fixée au 31 mars. Depuis cette date, nous avons reçu 15 demandes qu'on a donc déclinées.

L'étude des demandes pour 2018 est déjà ouverte.

Nous n'avons pas de demandes pour des conventions adultes, cela n'existe pas.

Nous avons eu 65 demandes et seulement une quarantaine se concrétise.

Suivi des courriers des adhérents : plus de 65 courriers traités à ce jour.

RECLASSEMENT 2017 :

Actuellement 5 terrains sont reclassés. Obtention de 2 étoiles.

Les DT réalisent un important travail de préparation. Un grand remerciement à tous et plus particulièrement à F. Sibois qui a préparé les prédiagnostics et suit les dossiers avec Jacqueline Serin-Tinon.

Isabelle Corbin, secrétaire, a fourni un travail considérable pour la mise à jour des plans.

Mise au propre du document pour l'accueil des PMR afin de sensibiliser les personnes de l'accueil. Il sera imprimé, plastifié et envoyé sur les terrains par le secrétariat.

Panneaux d'entrée :

Donner des informations aux DT pour l'installation. Faire également un message aux DT en leur demandant de vérifier l'état de réception du panneau et de faire un retour s'il est arrivé endommagé. Ne pas oublier d'émettre des réserves auprès du transporteur. Demander le remplacement s'ils sont endommagés. Les installer provisoirement pour faire le classement mais demander le remplacement.

DEMANDE D'ADHÉSION

À DÉCOUPER OU À COPIER ET À RENVOYER À : **SECRÉTARIAT DU GCU - 72 BOULEVARD DE COURCELLES - 75017 PARIS**

Nom et prénom

Adresse

Code postal..... Ville

Signature

À LA RÉCEPTION DE CETTE DEMANDE, LE SECRÉTARIAT VOUS ENVERRA L'IMPRIMÉ D'ADHÉSION, LES CONSIGNES DE FONCTIONNEMENT, LES TARIFS ET UNE DOCUMENTATION.

POUR NOUS CONTACTER

Courrier : **Secrétariat du GCU - 72 Boulevard de Courcelles - 75017 Paris**

Tél. **01 47 63 98 63**

Pour plus d'informations, visitez notre site Internet : **www.gcu.asso.fr**



Ensemble agissons pour prévenir

Parce que sa vocation d'assureur mutualiste ne se limite pas à la seule assurance, la MAIF a toujours mis en œuvre une politique active de prévention. Elle a ainsi créé, en 1980, l'association Prévention MAIF qui, au plan national, participe à des actions d'intérêt général et donne les moyens d'une éducation vivante à la sécurité.

Comment vos enfants, vos petits-enfants se comportent-ils lorsqu'ils se rendent à l'école, à leur club de sport, à leur école de musique, à pied ou à bicyclette ? Seuls sur la route, dans la rue, sont-ils réellement en sécurité ?

Et vous-même, avez-vous toujours une conduite exemplaire ? Ne vous mettez-vous pas parfois en danger, en traversant la rue en dehors des passages pour piétons ?

C'est pour responsabiliser l'ensemble de la population et permettre à chacun d'assurer sa propre sécurité que Prévention MAIF conduit prioritairement des actions en direction des jeunes, mais aussi de tout autre public (seniors, associations, collectivité, etc.), dans les domaines de la sécurité routière, des accidents de la vie courante, des risques majeurs et numériques, et dorénavant des gestes qui sauvent.

Le caractère central de ces actions, c'est considérer que nous devons vivre avec le risque, mais sans jamais mettre, soi-même et les autres, en danger. La prévention, pour l'association Prévention MAIF, c'est une éducation au mieux vivre ensemble, au service de la citoyenneté.

Les actions menées par Prévention MAIF sont largement reconnues, tant par le ministère de l'Éducation nationale, dont elle a obtenu deux agréments, que par la Délégation interministérielle à la Sécurité routière, avec qui elle a signé plusieurs conventions. Elle a également été reconnue d'intérêt général en décembre 2015.

Prévention MAIF : pourquoi pas avec vous ?

Les membres de l'Association mettent leurs compétences au service de tous, pour participer à des actions de sensibilisation, surtout concernant la prévention. Ils peuvent ainsi intervenir dans vos collectivités.

Régulièrement formés et informés, disposant d'outils variés, ils conduisent chaque année, seuls ou en partenariat, de multiples actions construites sur le long terme ou lors d'événements ponctuels. Leurs interventions sont menées à titre gracieux.



Pour plus d'infos,
n'hésitez pas à contacter
l'association Prévention MAIF au :
05 49 73 84 95 ou à l'adresse
asso.prevention@maif.fr
www.prevention-maif.fr
Twitter @Prevention_MAIF



Adieu l'ami !

JEAN-PIERRE FONTAINE nous a quittés



Triste blague, de très mauvais goût, que nous a faite Jean-Pierre en tirant sa révérence brutalement ce dimanche 10 septembre, quelques jours après avoir fêté avec nous tous les 80 ans du GCU à La Tranche-sur-Mer. Les 80 berges, lui ne les atteindra pas. Cet homme plein d'énergie et d'amour de la vie nous a quittés juste avant de fêter ses 69 ans, laissant derrière lui un grand vide et une ribambelle de copains C.U. désemparés.

C.U., il l'a toujours été ! Originaire de Lorraine, ce petit bonhomme campait déjà sur les terrains du GCU avec ses parents et sa grande sœur Claudine. Cette joyeuse famille a découvert la région Aquitaine au fil de ses voyages et s'y est trouvée bien au point de s'installer dans le Bordelais pour ne plus jamais le quitter.

Claudine et Jean-Pierre ont donc grandi C.U. girondins, tout en gardant une partie de leur cœur en Lorraine, où des amis fidèles leur sont bien sûr restés, comme la petite Mimi qui se reconnaîtra.

Le GCU, une grande famille avec ramifications au fil des rencontres et des mariages. Son adhésion adulte, Jean-Pierre l'a souscrite en 1968 à l'âge de 20 ans. C'est dans sa région d'adoption qu'il a connu Liliane sur le terrain de Meschers, elle-même baignée dès sa tendre enfance dans une famille GCU de Charente-Maritime. Elle est devenue son épouse et de cette union sont nés trois gosses épatants : Delphine, Bertrand et Vincent, qui poursuivent la lignée.

Jean-Pierre étant passionné par la montagne, les randonnées et cordées vers les sommets, les vacances étaient très sportives dans des terrains haut perchés des Alpes ou des Pyrénées. Puis au fil des années elles sont devenues plus paisibles dans des petits terrains de préférence comme Châtillon-en-Diois, Frôlois, Landrellec, Saint-Jean-en-Royans, Le Bois-Plage-en-Ré, Luz-Saint-Sauveur (autrefois), Luchon et Arrens, où la famille avait ses habitudes avec

les copains. À Bazas puis à Saucats-Bordeaux, Jean-Pierre se livrait à une autre passion, l'aviation, comme pilote bien sûr puisqu'il ne faisait jamais les choses à moitié.

Homme de conviction, Jean-Pierre a exercé son métier de professeur de mathématiques à Langon, en Gironde, tout en œuvrant dans des associations et en menant une action militante engagée pour défendre les valeurs de laïcité et de solidarité qui ont toujours été les siennes. Il avait les yeux grands ouverts sur le monde et les oreilles à l'écoute, curieux de tout. Scientifique, il l'était par sa profession, mais il était également passionné par la langue française et la pratiquait avec aisance et finesse, toujours avec une encyclopédie ou un dictionnaire ouvert à portée de main.

Correspondant départemental du GCU en 1996, il a brillamment organisé avec l'équipe des C.U. girondins le rassemblement de Bordeaux en 1997, pour les 60 ans du GCU. Il a été élu au conseil d'administration en 1998 comme représentant des correspondants départementaux, puis élu par l'assemblée générale en 2002 et 2008. Pendant cette période, il était également délégué du terrain de Sanguinet. Lors de son départ du conseil d'administration en 2012, il occupait le poste de vice-président.

Dès son entrée au conseil d'administration, il a naturellement rejoint le comité de rédaction de la revue puis la commission Internet/Informatique car il excellait dans ces domaines. Il est à l'origine de la refonte complète du site Internet.

Pour la revue, il fut un rédacteur brillant et productif et jusqu'à ces derniers temps encore un correcteur assidu et incisif traquant la moindre faute d'accentuation ou de ponctuation, pouvant dissenter pendant des heures sur la présence ou non d'un trait d'union et s'insurger contre les coquilles demeurant dans l'épreuve finale.

Homme généreux, convivial, plein d'humour

et d'autodérision, ce n'était pourtant pas que le joyeux luron qu'il donnait parfois à paraître. Il ne plaisantait jamais sur la qualité d'un travail à fournir ou d'une fonction à remplir et respectait les autres. Parmi ses nombreux copains et amis, il savait trier le bon grain de l'ivraie et ne s'encombrait pas l'esprit de futilités. Il n'aimait pas les honneurs, ni les préséances, mais préférait plutôt les sentiments vrais et profonds. En quelque sorte, il était plus proche des copains d'abord de Brassens que des amis choisis par Montaigne et La Boétie, bien qu'il apprécîât aussi la bonne littérature comme la bonne chère.

Adieu l'ami, on t'aimait. C'est dur de devoir mourir avant le début des vendanges. Le cru 2017, bon ou mauvais, aura un goût amer, mais nous trinquerons quand même encore longtemps à ton souvenir en citant tes bons mots, calembours et contrepèteries.

Tu nous laisses tous un peu orphelins avec cette photo du petit garçon entouré de sa maman, sa sœur et son pépé, tous quatre illustrant la banderole des 80 ans du GCU. Comme si c'était ton dernier clin d'œil à la vie dont nous garderons en mémoire les moments les plus joyeux.

Il y eut beaucoup d'émotion mais des sourires aussi lors de la belle cérémonie civile de ses obsèques à laquelle plusieurs administrateurs ont assisté au milieu de la famille et des nombreux amis, copains et connaissances. Près de 500 personnes étaient présentes pour se souvenir, témoigner et saluer un homme FORMIDABLE.

L'ensemble du conseil d'administration s'associe à tous ces témoignages de sympathie et de reconnaissance et exprime à Liliane et à ses enfants ainsi qu'à Claudine, sa sœur, et à l'ensemble de sa famille, sa profonde amitié.

Décès de Jean Lepage, ancien administrateur, trésorier du GCU

Jean Lepage est parti discrètement le 20 août 2017 comme il avait vécu. Adhérent du GCU depuis 1960, il a d'abord été correspondant départemental en région parisienne (département 93), puis a été élu administrateur et membre du bureau en 1984 au poste de trésorier et régulièrement réélu à cette fonction pendant 12 ans. À la retraite, il est parti vivre en Provence avec son épouse Jacqueline, fille de Pierre Péquin, lui-même ancien administrateur, vice-président d'honneur, récemment disparu. Dans ce petit village de Volx, il a continué son action bénévole, comme délégué du terrain acheté par le GCU sur cette commune, avant d'être remplacé par Claude Rollot en 2011. Ces dernières années, il participait encore occasionnellement aux réunions de l'antenne 04-05. Le conseil d'administration présente à Jacqueline et à ses enfants ses condoléances attristées.



LE GCU A FÊTÉ ses 80 ans

Fin août, le GCU a célébré, sur le terrain de La Tranche-sur-Mer (Vendée), le 80^e anniversaire de sa création. Malgré les aléas de l'histoire et la tendance au consumérisme et à l'individualisme de la société actuelle, le GCU a survécu, en sauvegardant et en perpétuant les valeurs humaines chères à ses fondateurs.

Le matin du 25 août, c'est l'effervescence sur le terrain pour le premier temps fort de cet anniversaire avec conférence/débat sur le thème « 1937 / 2017 : le GCU, une utopie toujours d'actualité ». En première partie, Olivier SIROST, sociologue-ethnologue, professeur des universités en STAPS à Rouen, est intervenu plus généralement sur le camping en France. Il a commencé par brosser l'histoire du camping : d'où vient ce phénomène et comment a-t-il été initié ? Puis l'intervenant a présenté les grandes lignes de l'évolution du camping, depuis sa naissance en France et en Europe jusqu'à son ampleur considérable dans notre société actuelle. Dans un troisième volet, il a évoqué des pistes, des tendances que l'on voit émerger depuis une vingtaine d'années, avec un suivi d'enquêtes réalisées par les secteurs privé et associatif et par l'Institut national de la statistique. Pour terminer, il a proposé un regard sociologique et formulé quelques réflexions et hypothèses par rapport aux transformations que connaît le camping actuel.

Ensuite, Martine LEFEUVRE-DÉOTTE, sociologue, auteure du livre *Les campeurs de la République*, a fait son intervention sur le thème « Au cœur du GCU ».

Pour ce faire, elle a replongé dans la longue aventure de ces « campeurs de la République », tels qu'elle les appelle dans son étude de 2006. Aventure qu'elle qualifie de révolution ou bien de résistance tranquille. « [L]a longévité [du GCU] reste étonnante, sa longévité reste énigmatique, donc nécessite que l'on s'interroge. Écrire la mémoire collective des campeurs universitaires, c'est conserver des traces indélébiles. Pour terminer, je dirais que vous êtes condamnés à rendre à vos donateurs, en inventant, en continuant. Votre utopie, au final, ce n'est pas ce qui est réalisé, mais ce qui est encore et toujours à réaliser, et c'est bien là qu'est votre destin ».

Lors de la soirée inaugurale des 80 ans ouverte par Claire BAZIN, présidente du GCU, de nombreuses personnalités* du monde mutualiste et du camping se sont succédé à la tribune.

Le président de la MAIF a rendu un vibrant hommage aux fondateurs du GCU et à celles et ceux qui au fil des décennies se sont engagés pour faire vivre et prospérer l'idée audacieuse d'un camping participatif et autogéré. Ensuite, les différents intervenants ont mis en avant les valeurs d'engagement militant communes de chacune des associations et mutuelles présentes, valeurs qui

sont à la base des pratiques collectives fondées sur l'entraide, la responsabilité, la solidarité et la confiance.

Montrant ainsi tout son attachement au GCU, la présence de Jacqueline FERRASSE FONVIELLE, petite-fille de Maurice FONVIELLE, créateur en 1938 de la première revue trimestrielle du GCU, a particulièrement été appréciée. Le repas anniversaire pris le 25 août dans le magnifique pavillon d'AUNIS de La Tranche-sur-Mer était l'occasion de souffler les 80 bougies du gâteau d'anniversaire.

Alors, joyeux anniversaire et une longue et belle vie au GCU !

*Dominique MAHÉ, président de la MAIF, représentant également L'ESPER

*Christophe LAFOND, vice-président de la MGEN

*Thierry MONMINOUX, président de Prévention MAIF

*Roland BIACHE, délégué général de Solidarité Laïque

*Gérard COUTÉ, président de la FFCC

*Serge KUBRYK, maire de La Tranche-sur-Mer

La vidéo de la conférence peut être consultée sur notre site Internet www.gcu.asso.fr





MARTINE LEFEUVRE-DÉOTTE

sociologue, auteure du livre
Les campeurs de la République :

« Il y a vraiment une singularité dans l'organisation du GCU. Cette singularité-là, il faut qu'ils essaient de la tenir le plus longtemps possible. C'est ce que j'ai appelé une forme de résistance tranquille ».



OLIVIER SIROST

sociologue-ethnologue, professeur des universités en STAPS à Rouen

« La recomposition familiale qu'offre le camping est un atout inestimable dans le monde dans lequel nous vivons ».

INTERVENTIONS DES DIFFÉRENTES PERSONNALITÉS PRÉSENTES AUX 80 ANS DU GCU



ROLAND BIACHE

délégué général de Solidarité Laïque

« Le GCU, comme les organisations amies avec lesquelles nous travaillons, a tout à fait la capacité de se projeter et d'exister sous d'autres formes dans 10 ans, dans 20 ans et beaucoup plus ».



DOMINIQUE MAHÉ

président de la MAIF et représentant également l'ESPER

« Je trouve que le GCU qui a pour slogan *Une utopie toujours d'actualité* est une réussite incontestable et elle est incontestablement aussi porteuse d'avenir ».



GÉRARD COUTÉ

président de la FFCC

« 80 ans, c'est peu, parce que ça va continuer. Dans quelques années on fêtera le centenaire du GCU parce que le camping a vraiment de l'avenir devant lui ».



CHRISTOPHE LAFOND

vice-président de la MGEN

« Le but c'est de transmettre tout cet élan à ces générations mais en se mettant à leur portée, à leur niveau d'engagement, à leur niveau d'inspiration ».



SERGE KUBRICK

maire de La Tranche-sur-Mer

« À La Tranche, le GCU est le seul camping qui est associatif et autogéré, donc c'est d'autant plus remarquable que cette structure vit depuis 80 ans ».



THIERRY MONMINOUX

président de Prévention MAIF

« Je suis plutôt optimiste quand je vois des gens fidèles à leurs valeurs qui mettent en place des principes de fonctionnement, tout un dispositif qui permet de responsabiliser les campeurs. Je crois que ce genre de valeurs et de fonctionnement, aujourd'hui, ça résonne dans la société française ».



CLAIRE BAZIN

présidente du GCU

« Le camping pratiqué par le GCU est un camping qui est à nouveau recherché et je pense que demain il sera toujours là, parce qu'il est toujours d'actualité ».



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPEMENT DES CAMPEURS UNIVERSITAIRES

LE VENDREDI 25 AOÛT 2017 À LA TRANCHE (VENDÉE)

La présidente remercie tous ceux qui ont fait le déplacement pour participer à l'assemblée générale ainsi que les organisateurs qui ont permis que les réunions se déroulent à LA TRANCHE dans les meilleures conditions. Elle remercie le président d'honneur et tous les anciens administrateurs présents.

Elle a une pensée pour nos adhérents qui étaient le 26 juillet dernier sur nos terrains de Bormes La Favière et de Bormes Cabasson. En effet, le feu a fait rage dès le milieu de la nuit du 25 au 26 juillet. Une nouvelle fois la solidarité du GCU s'est mise en marche. Elle remercie fortement les différentes administrations pour leurs secours apportés ainsi que les adhérents des terrains alentours et plus particulièrement de Cavalaire, Giens et La Croix Valmer, qui se sont mobilisés pour accueillir et reconforter les adhérents sinistrés. Elle remercie également l'équipe du secrétariat du GCU où une cellule de crise a été mise en place afin de les soutenir et coordonner les informations en temps réel. Enfin, elle remercie les salariés et les responsables sur place, qui ont également géré de façon remarquable ce triste évènement.

Elle rend ensuite hommage à nos militants disparus et en particulier à notre vice-président d'honneur, Julien Alliez, et à notre président d'honneur, Hubert ROVERC'H, qui nous a quittés en novembre. Elle ouvre la séance de l'assemblée générale 2017 à 9h30.

Pour faciliter le dépouillement et afin de ne pas allonger démesurément la durée de cette Assemblée Générale Ordinaire, elle propose l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité 2016/2017 ;
- Compte rendu financier ;
- Rapport du commissaire aux comptes ;
- Réponses aux questions écrites ;
- Remise des médailles ;
- Lieu de l'assemblée générale 2018 ;
- Présentation du nouveau bureau à 18 heures.

En dehors de la réponse aux questions écrites rédigées sur le formulaire mis à disposition, aucune réponse ne sera faite au cours de cette assemblée à toute question orale, comme précisé dans la revue.

Avant de commencer l'examen des différents points à l'ordre du jour, Michel TENDRON, secrétaire général, rappelle les modalités des différents votes.

Lors du contrôle de l'entrée, ont été comptabilisés 251 adhérents présents qui représentent 1344 voix soit une majorité absolue à 673.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016/2017

Il a été publié dans le n° 295 de la revue Plein Air et Culture, été 2017. Une rétrospective des travaux menés par le CA depuis la dernière AG est présentée sous forme d'un diaporama, puis chaque délégué de commission présente succinctement ce qui a été réalisé dans l'année. L'assemblée n'ayant pas de remarque à faire, la présidente fait procéder au vote.

Résultat après dépouillement :

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ	CONTRE :	60
	ABSTENTION :	3
	POUR :	1281

Le rapport d'activité de l'année 2016 est adopté.

COMPTE RENDU FINANCIER

Les comptes de l'exercice ont été publiés sur le site Internet du GCU et pouvaient être demandés par écrit auprès du secrétariat. Ils sont affichés sur le terrain.

Dominique BIRMAN donne la parole à M. JOUBERT (expert-comptable du GCU), qui donne des éclaircissements sur les charges et les produits.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dominique BIRMAN donne la parole à M. BIDEZ (commissaire aux comptes du GCU), qui donne des éclaircissements sur les comptes.

L'assemblée n'ayant pas de remarque à faire, la présidente fait procéder au vote.

« L'Assemblée générale des adhérents du Groupement des Campeurs Universitaires, réunie à La Tranche-sur-Mer le 25 août 2017, après avoir pris connaissance du bilan financier et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2016, approuve le bilan financier et donne quitus aux administrateurs. »

Résultat après dépouillement :

CONTRE :	62
ABSTENTION :	28
POUR :	1254

Cette résolution est adoptée.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES

Le conseil d'administration répond aux 22 questions écrites remises au secrétaire général sur le terrain avant la date limite.

REMISE DES MÉDAILLES GCU 2017

Le conseil d'administration a décidé de remettre cette année une médaille GCU aux délégués suivants :

- Claude SEGUIN, ancien CT 85 ;
- Bernadette LEONE, ancien CT 04/05 ;
- Philippe BERTOT, ancien DT Siouville ;
- Guy PAUPERT, CT 03 ;
- Jean-Guy ROGER, CT 19 ;
- Jean-Claude FARS, ancien DT Mesquer ;
- Jean-Pierre ANDRÉ, DT Luchon ;
- Michel FROMENT, DT Selonnet et Savines ;
- Alain SCHMITT, DT Blaesheim.



Hommage et remerciements à tous ces bénévoles dévoués qui depuis de très nombreuses années ont œuvré pour le développement du groupement.

Remise des cadeaux à C. Durand

La présidente : « Catherine, je sais que tu ne voulais pas de cette petite cérémonie mais toutes les personnes présentes ici dans la salle tenaient particulièrement à te remercier pour tous les services rendus au GCU. Ne t'inquiète pas mon discours sera très court. Et nous ne te demanderons pas de prendre la parole ensuite si tu ne le souhaites pas.

Catherine, tu as été salariée au GCU depuis 1985 soit 32 ans, tu as connu 4 présidents (Jacques BECK, Hubert ROVER'CH, Jean-Louis CHEVALIER et Claire BAZIN).

Tu as toujours été très disponible pour les administrateurs et toujours défendu les intérêts des secrétaires du siège.

Jean-Paul, ton mari, le DT (par intermittence) du boulevard de Courcelles, t'a soutenue et accompagnée dans tous les rassemblements nationaux ou presque.

Au nom du GCU je te remets ce bon pour un voyage avec Arts & Vie pour vous deux.

De la part de tous les délégués officiels, j'ai le plaisir de te remettre ce cadeau.

Enfin, toujours de leur part, je te demande de m'indiquer sur cette carte le nom d'un restaurant où tu souhaites te rendre avec Jean-Paul pour passer une agréable soirée gastronomique ».

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 :

L'ordre du jour étant terminé, la présidente remercie l'équipe organisatrice ainsi que les adhérents présents et déclare l'assemblée générale close.

En fin de journée, à 18 heures, aura lieu la présentation du bureau et du conseil d'administration au complet, suivie d'un apéritif en commun.

La présidente annonce que l'assemblée générale 2018 se tiendra à LACANAU, le mercredi 22 août.



Alain COSME



Christian BOULOUNAUD



Didier BONNAIRE



Dominique BIRMAN



Michel TENDRON



Michel LALAUZE



Olivier BIDET



Gérard LEFEBVRE



Jacqueline SERIN-TINON



Jean BRISSON



Jean-Michel ELHORGIA



Nicolaas VAN DER TOORN



Pascal RICHY



Claire BAZIN



DÉCISIONS ET RÉFLEXIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉUNI LES 21 ET 22 AOÛT 2017 À LA TRANCHE-SUR-MER (85)



Une saison placée sous le signe des catastrophes naturelles entre une météo capricieuse au Crotoy (gros orage de grêle début juillet) et les incendies de Bormes. Heureusement peu de dégâts matériels à déplorer et la confirmation qu'une forte solidarité est présente et installée entre les adhérents du GCU.

SITUATION DES COMPTES ET DE LA TRÉSORERIE

Le résultat est en baisse par rapport à l'année dernière à la même date. Mais ce résultat est à temporiser dans la mesure où des factures ont été acquittées plus tôt que l'an passé.

Le compte de résultat 2016/2017 du GCU est déficitaire par rapport à l'année précédente. Des résultats qui s'expliquent par la modification de lignes budgétaires sur la présentation des comptes, d'un reliquat d'impôt à payer et enfin par l'estimation à la baisse d'un des terrains suite à la vente d'une parcelle.

TARIFS 2018

Tarifs des adhésions, frais de réservation et frais de dossier : les tarifs des adhésions pour les adultes de plus de 26 ans sont maintenus à 26,00 €, tout comme ceux des jeunes adultes de 18 à 26 ans et des cotisations de soutien à 10,00 €. Seul change le tarif adhésion enfant, qui s'élèvera désormais à 5,00 € (plus 0,25 € par rapport à 2017). Les tarifs des réservations ne changent pas, hormis ceux des caravaneiges, qui augmentent de 2 %, afin de les aligner sur la hausse de l'ensemble des terrains GCU appliquée en 2017. En revanche, le montant des frais de dossier pour les adhésions prises sur les terrains (et non auprès du siège du GCU), sont désormais fixés à 15,00 € (14,00 € en 2017). Il s'agit d'une mesure qui, comme le souhait de développer l'adhésion par prélèvement automatique, vise à inciter les adhérents à adhérer en amont au siège du GCU, afin d'alléger le

travail des bénévoles sur les terrains.

Création d'une carte enfant rattaché (R) avec une facturation au tarif enfant adhérent : la gestion se fera comme pour les cartes « enfant » et « petit-enfant » et il faudra ajouter une autorisation parentale. Tarifs des locatifs : il n'y aura pas d'augmentation majeure en 2018. Seuls les tarifs des MHT de Châtillon-en-Diois, St-Cast-le-Guildo et St-Jean-de-Monts vont être revus à la hausse afin d'atteindre d'ici 2 ans ceux des BT des autres terrains. Il est également proposé de revoir les tarifs des appartements de Cavalaire à la baisse sur une proposition qui sera présentée lors du bureau de septembre.

Tarifs des séjours 2018 : la commission chargée de réviser les tarifs propose de poursuivre l'idée de plusieurs petites augmentations plutôt qu'une importante. La grille des tarifs séjours et la formule occupation temporaire + garage mort seront déterminées lors du CA d'automne.

CONDITIONS DE RÉSERVATIONS 2018

Responsabilité civile : afin d'alléger la procédure, il est décidé de remplacer la demande d'envoi de l'attestation d'assurance par l'engagement des adhérents d'être couverts lors de la signature du bulletin de réservation.

Calendrier des réservations : l'ouverture de la période de réservation a été fixée au 1^{er} lundi qui suit le 11 novembre. Cette année, ce sera le lundi 13 novembre 2017. Tout dossier reçu avant cette date sera retourné.

Calendrier des saisons 2018 : le calendrier très basse saison, basse saison et haute saison 2018 est acté, les périodes de locations sur tous les terrains sont fixées du dimanche au dimanche, à l'exception des deux terrains de Cavalaire et celui de La Flotte, pour des raisons techniques de présence de salarié sur les terrains.

FONCTIONNEMENT

Assemblée générale 2018 sur le terrain de Lacanau : le rassemblement 2018 débutera le 15 août par la commission des aménagements.

Rassemblement 2018 du groupe de retraités à Neuvic : le conseil d'administration confirme ce choix de terrain, les dates ne sont pas encore arrêtées.

Organisation et fonctionnement du secrétariat : afin de renforcer l'équipe pendant la période des congés estivaux, un CDD étudiant a été engagé. Cette personne s'est avérée être un très bon élément et d'une très grande aide.

Par ailleurs, Claire BAZIN informe les administrateurs qu'elle a modifié les horaires du secrétariat. À partir de septembre, les horaires seront de 8h30 à 12h30 les lundi, mercredi et vendredi matin et de 13h à 17h les mardi et jeudi après-midi.

Enfin, une nouvelle salariée intégrera l'équipe en septembre, en soutien au poste de Caroline MERDRIGNAC, elle-même ayant repris le poste laissé vacant par le départ en retraite de Catherine DURAND.

LES TERRAINS

Cannes : la vente du terrain est suspendue pour des raisons administratives. Le terrain reste exploité tant que le dossier n'aboutit pas.

Châtillon-en-Diois : le CGU se propose de racheter une parcelle de terrain qui jouxte le camping. Une prospection est en cour pour évaluer le montant de la transaction.

Les Adrets : les documents sont prêts pour la signature dont le rendez-vous devra être fixé début septembre.

Siouville : la vente définitive des 6 parcelles sera effective en septembre.

Vendres-Plage : le conservatoire du littoral bloque toujours la procédure de vente.



Incendie de Bormes, juillet 2017 : le conseil d'administration loue la réactivité et le comportement des salariés sur les terrains de Bormes-La-Favière et Bormes Cabasson lors de l'incendie qui a touché la région à proximité des terrains et qui a conduit à l'évacuation des campeurs. Une page Facebook a été créée et a contribué à faciliter l'échange d'informations avec les adhérents. Les terrains de Cavalaire et La Croix-Valmer ont accueilli chaleureusement les adhérents des deux terrains évacués.

En amont, les DT des terrains de Bormes avaient parfaitement préparé et débroussaillé leurs terrains. Les responsables du téléphone de sécurité ont répondu très vite. Par ailleurs, les exercices de sécurité venaient d'être faits la veille sur les deux terrains. Tout cela a largement contribué à la mise en sécurité rapide des personnes et à la sauvegarde des terrains.

Cet épisode a permis de prendre conscience des points à améliorer en matière de sécurité : la nécessité de disposer des coordonnées téléphoniques de toutes les personnes présentes sur les terrains et donc de rendre obligatoire cette information lors de l'adhésion ou de l'enregistrement sur les terrains. La nécessité également de réfléchir à une meilleure diffusion, et sensibilisation à l'usage, des numéros de sécurité mis à disposition des campeurs sur les camps.

SÉCURITÉ

Visites des commissions de sécurité : comme chaque année, certains des terrains ont été inspectés par la commission chargée de veiller au respect des normes de sécurité sur les lieux accueillant du public. Un seul avis défavorable a été rendu sur le terrain de Selonnet car le GCU n'a pas encore reçu l'aval de la mairie pour effectuer les travaux nécessaires à la mise en conformité du terrain.

Exercices d'évacuation sur les terrains : cette année, deux adhérents ont refusé de se plier aux exercices d'évacuation sur les terrains de Cavalaire et de Giens. Il a été décidé que ce type de comportement, inadmissible, notamment au regard des incendies de juillet, ferait l'objet d'une étude par la commission chargée de régler les conflits.

Une réflexion va être menée par la commission sécurité pour mieux adapter ces exercices aux personnes à mobilité réduites.

Téléphones de sécurité : le bilan est positif, les terrains qui ne répondaient pas ont pu être joints et sensibilisés via la ligne fixe.

AMÉNAGEMENTS

Afin de préparer la saison 2017, la commission des aménagements a poursuivi son travail d'amélioration du confort de certains terrains.

Les sanitaires de La Croix-Valmer, restructurés les années précédentes, ont été terminés et les autres travaux en cours se poursuivent.

Pour 2018, il est envisagé de rénover partiellement ou en totalité les bâtiments sanitaires de Bormes-La-Favière, Capbreton, Châtillon-en-Diois, Fabrègas, Frôlois, Port-Leucate, Sciez, St-Georges-de-Didonne, Vias La Kabylie ; de transformer l'appartement de Giens en salle de réunion/bibliothèque et de chauffer une partie des douches du Bois-Plage-en-Ré avec l'installation d'une véranda.

Il est également prévu d'installer des locatifs supplémentaires sur 3 terrains : 4 MH à Sciez tandis que les 6 BT de St-Jean-en-Royans vont être répartis entre Tourettes et St-Saturnin-Lès-Apt et seront remplacés par des MHT.

Enfin, les terrains de St-Maurice-d'Ardèche, Mesquer et Port-Leucate vont passer à 10 A ; des baby-foots seront installés à Prémanon et aux Menuires, Tourettes va être équipé d'une piscine.

RECLASSEMENT DES TERRAINS

Début août, déjà 76 terrains étaient reclassés : 68 en 2 étoiles et 8 en 1 étoile. Il reste encore 11 terrains pour lesquels les rendez-vous sont fixés avant fin octobre.

Les classements des terrains de La Tranche-sur-Mer, Cavalaire, St-Georges-de-Didonne sont prévus en 2018 et celui d'Auvers-sur-Oise en 2019.

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Antennes, communication, promotion et Europe : le nombre d'adhésions temporaires prises sur les terrains et auprès du secrétariat durant l'été reste encore très important. Lors du prochain rassemblement en 2018, la journée des CT s'organisera différemment avec l'ajout l'après-midi de trois ateliers participatifs sur des thèmes spécifiques. Le dossier de presse spécial « 80 ans du GCU » s'avère être un bon outil de communication dans le cadre de la promotion du GCU.

Revue : bonne alimentation cette année en termes d'articles et de photos. Il n'a pas été nécessaire de retravailler les contenus, en dehors des corrections grammaticales et orthographiques.

Informatique et Internet : la conception de l'application du « guide des terrains » est un dossier prioritaire pour 2017/2018. Le cahier des charges est rédigé, il faut lancer l'appel d'offres et retenir 3 prestataires dont les propositions seront présentées au CA d'automne. La mise en service de l'outil de réservation en ligne des locatifs est repoussée à l'année prochaine. Il est décidé de ne plus envoyer sur les terrains le logiciel de trésorerie sous forme de CD-Rom, une solution de remplacement est en cours d'étude. 31 terrains ont été équipés cette année de terminaux bancaires, les trésoriers bénévoles et les adhérents ont apprécié la mise en place de ce service supplémentaire.

Textes et documents : la commission a principalement travaillé sur des modifications des Consignes de fonctionnement 2018 ainsi que sur les modalités d'accueil de groupe sur les terrains.

RÉSEAUX

Solidarité Laïque : une campagne de sensibilisation pour l'accès à l'éducation de tous a été affichée sur la majorité des terrains cet été.

FFCC : participation du GCU sur le stand de la FFCC au salon du Bourget. Une rencontre est programmée pour l'automne avec le représentant des délégués FFCC par territoires.

MAIF : à l'occasion d'un rendez-vous en juin, un retour sur les sinistres traités depuis 2 ans et demi a été présenté par notre interlocutrice privilégiée. Ce bilan sera analysé par la commission Aménagements. La proposition d'une assurance supplémentaire des risques informatiques a été faite, cette dernière sera étudiée par la commission Informatique.

Prévention MAIF : des livrets sur la randonnée en montagne édités par Prévention MAIF ont été distribués sur l'ensemble des terrains concernés en début de saison.

Jeunesse et Sport : une réflexion sur la faisabilité de l'obtention de l'agrément est en cours. Elle sera approfondie au CA de la Toussaint.

Unaparel : afin de pouvoir compter le GCU parmi ses adhérents, l'UNAPAREL va procéder à la modification de ses statuts lors de son assemblée générale qui se déroulera le 14 décembre 2017 et à laquelle Claire Bazin participera.





DÉLÉGATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLÉGATIONS	DÉLÉGUÉS
Accueil des groupes	Michel TENDRON
Camping-caristes	Marc CORDIER
Caravaneiges	Christian BOULOUNAUD
Commerçants	Dominique BIRMAN
Conventions, locations, partenariats	Jacqueline SERIN-TINON (France) / Nicolaas VAN DER TOORN (Europe)
Fournitures	Alain CHARTIER
Naturisme	Jacqueline SERIN-TINON
Photothèque	Michel LALAUZE
Rassemblements nationaux y compris groupes de retraités	Alain COSME / Jean-Michel ELHORGA (sécurité) / Pascal RICHY (soutien technique)
Relations Éducation nationale	Ludovic BROUSSAUD / Nicolaas VAN DER TOORN (relecture et corrections)
Salariés des terrains	Michel LALAUZE / Ludovic BROUSSAUD (suppléant)

COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente et le trésorier sont membres de droit de toutes les commissions.

Les membres du secrétariat faisant partie des commissions sont indiqués en italiques.

COMMISSIONS	DÉLÉGUÉS	MEMBRES
Activités culturelles et sportives / Rassemblements	Alain COSME	Christian BOULOUNAUD / Marc CORDIER Gérard LEFÈBVRE (randonnées)
Aménagements y compris locatifs	Jean BRISSON	Christian BOULOUNAUD / Alain CHARTIER / Marc CORDIER / Alain COSME Jean-Michel ELHORGA / Jean-Yves MAUDOIGT Pascal RICHY / Jacqueline SERIN-TINON
Antennes, promotion, communication, Europe	Didier BONNAIRE Michel TENDRON (réseaux)	Ludovic BROUSSAUD / Peter GORLÉ / Gérard LEFÈBVRE Jean-Yves MAUDOIGT / Jacqueline SERIN-TINON Nicolaas VAN DER TOORN (Europe) / Michel LALAUZE (graphisme)
Finances	Dominique BIRMAN	Didier BONNAIRE / Jean BRISSON / Ludovic BROUSSAUD Jean-Yves MAUDOIGT / <i>Catherine SAMAN</i>
Internet, Informatique	Pascal RICHY	Didier BONNAIRE / Jean BRISSON / Marc CORDIER / Caroline MERDRIGNAC
Relations avec les adhérents	Michel TENDRON	Didier BONNAIRE / Gérard LEFÈBVRE / Ludovic BROUSSAUD (conflits) Jacqueline SERIN-TINON / Nicolaas VAN DER TOORN
Revue (conférence et comité de rédaction)	Michel LALAUZE (directeur de publication) Nicolaas VAN DER TOORN (rédacteur en chef)	Didier BONNAIRE / Ludovic BROUSSAUD / Gérard LEFÈBVRE Alain COSME / Peter GORLÉ / Michel TENDRON <i>Caroline MERDRIGNAC / Sophie CASTELNEAU</i> tous les administrateurs pour les articles et textes à paraître
Sécurité	Jean-Michel ELHORGA	Christian BOULOUNAUD / Jean BRISSON Ludovic BROUSSAUD (hygiène et exercices d'évacuation) Alain CHARTIER / Marc CORDIER / Alain COSME / Jacqueline SERIN-TINON
Tarifs y compris concessions commerciales	Dominique BIRMAN	Didier BONNAIRE / Christian BOULOUNAUD / Ludovic BROUSSAUD Jean-Yves MAUDOIGT / Caroline MERDRIGNAC
Textes et documents	Gérard LEFÈBVRE	Didier BONNAIRE / Ludovic BROUSSAUD / Alain CHARTIER / Jean-Michel ELHORGA / Michel TENDRON / Nicolaas VAN DER TOORN (relecture et corrections) <i>Caroline MERDRIGNAC</i>
Réseaux	Michel TENDRON	Didier BONNAIRE / Jean-Michel ELHORGA / Michel LALAUZE Nicolaas VAN DER TOORN (Europe) / <i>Sophie CASTELNEAU</i>

GROUPES DE TRAVAIL

La présidente et le trésorier sont membres de droit de tous les groupes de travail.

Les membres du secrétariat faisant partie des groupes de travail sont indiqués en italiques.

GROUPES	DÉLÉGUÉS	MEMBRES
Rassemblement	Alain COSME	Didier BONNAIRE (soirée dansante) / Christian BOULOUNAUD / Jean BRISSON / Jean-Michel ELHORGA / Michel LALAUZE / Pascal RICHY / Michel TENDRON (affichage) / <i>Caroline MERDRIGNAC</i>
GCU perspectives et innovations	Pascal RICHY	Jean BRISSON / Marc CORDIER / Peter GORLÉ



RÉUNION DES CORRESPONDANTS TERRITORIAUX (CT) À LA TRANCHE-SUR-MER

Le mercredi 23 août à La Tranche-sur-Mer, Didier BONNAIRE, en charge de la commission APCE, a convié les correspondants à une assemblée, animée par les membres de la commission. Une ambiance décontractée, 64 correspondants territoriaux attentifs et studieux, ce sont les ingrédients idéaux d'une journée de travail.

Pour ouvrir cette réunion le délégué aux antennes a demandé à l'assistance un moment de recueillement suite au décès de Christine DANTONY, Annie PETIT et Claude SEGUIN. Ensuite, un panorama sur la vie des antennes territoriales était au menu du jour avant de passer au plat principal : la promotion et la communication. Suite à l'intervention de Michel TENDRON sur l'ESPER, il est apparu une forte demande pour un forum sur l'économie sociale et solidaire. Les actions européennes ont été évoquées par Nicolaas VAN DER TOORN, qui a relevé aussi la nécessité de la remise à jour des pages d'antenne sur le site Internet et l'envoi des comptes rendus de séjour.

Le début d'après-midi animé par Peter GORLÉ portait plus

particulièrement sur le forum numérique, moyen de communication, d'échanges de bonnes idées et d'expériences. Gérard LEFEBVRE expliquait l'objectif de l'opération « Café tribu », qui sera renouvelée l'année prochaine. Pour sa part, Ludovic BROUSSAUD insistait sur le rôle important des CT lors des exercices de sécurité sur nos terrains. Pour terminer la journée de travail, les correspondants ont pu échanger sur différentes actions de promotion réalisées sur leur territoire. Durant la journée, Claire BAZIN, présidente, est venue saluer les CT. Son intervention était orientée sur la promotion auprès des jeunes enseignants avec la tenue d'un stand GCU à l'occasion de la rentrée dans les ESPE.

Pour clôturer cette journée de travail fructueuse, les CT ont rejoint les délégués de terrain sous le chapiteau pour boire le verre de l'amitié.

Rendez-vous est pris pour le lundi 20 août 2018 sur le terrain de Lacanau.



RÉUNION DES DÉLÉGUÉS DE TERRAIN (DT) À LA TRANCHE-SUR-MER

Il est de tradition depuis quelques années de réunir, lors des travaux préparatoires à l'Assemblée Générale du GCU, tous les DT présents afin de faire le point sur les difficultés rencontrées dans la préparation des terrains et de leur présenter l'évolution de la réglementation en matière de camping et de sécurité. Lors de son intervention, la présidente a rappelé toute l'importance qu'a le DT dans le fonctionnement du GCU.

Plusieurs administrateurs ont participé aux débats afin d'aborder les points suivants :

> Rappel de quelques consignes dans l'envoi des dossiers, devis et factures. Les assurances responsabilité civile et décennale des artisans doivent nous être envoyées afin d'assurer notre recours en cas de problèmes dans l'avenir (Jean Brisson).

> Les entrées de nos terrains de camping vont être équipées d'un coffre à clés dont le code sera sur l'espace adhérent du site Internet, facilitant ainsi l'accès aux terrains peu utilisés.

> Les RM anciennes ont été rénovées à la satisfaction des DT. Cette expérience sera poursuivie pour le reste du parc. Cependant, nous allons commencer le renouvellement de notre parc le plus ancien en commençant par Le Bois-Plage-en-Ré pour la saison 2018 (Jean-Yves Maudoiht et Christian Boulounaud).

> Le point sur la sécurité dans nos terrains et les visites des commissions de sécurité (Jean-Michel Elhorga).

> Exposé sur les règles d'entretien du réseau d'eau chaude sanitaire dans nos bâtiments (Alain Schmidt).

> Le reclassement des terrains. La plupart de nos terrains passent en 2 étoiles (Jacqueline Serin-Tinon).

> Locaux PMR. Certains terrains non équipés vont l'être pour la prochaine saison (Jean-Yves Maudoiht).

> Jeux et piscines (Christian Boulounaud).

> Finances (Dominique Birman).

> Envoi des imprimés (Alain Chartier).

Présentation de l'AIVE : Association pour l'Insertion et la Valorisation de l'Environnement pouvant réaliser certains travaux dans nos terrains.

Démontage de la trappe de vidange d'un chauffe-eau afin de montrer ce qui doit être fait par les plombiers.

Cette journée s'est terminée avec les CT afin de pouvoir échanger ensemble autour d'une boisson rafraîchissante.



Thierry PICAUD - AIVE



Paul Clément - AIVE



REMISE DES MÉDAILLES GCU 2017



Alain SCHMITT
DT Blaesheim



Éliane SEGUIN
pour son époux
Claude décédé /
ancien CT 85



Guy PAUPER
CT 03



Jean-Claude FAR
Médaille en 2016
ancien DT
de Mesquer



Jean-Guy ROGER
CT 19



Jean-Pierre ANDRÉ
DT Luchon



Philippe BERTOT
ancien DT
Siouville

CATHERINE DURAND s'en va...

Dans le petit monde du GCU, un évènement important a eu lieu au mois de juin dernier : Catherine Durand a fait valoir ses droits de départ à la retraite. Repos bien mérité pour celle qui avait débuté comme secrétaire en 1985 et qui a terminé sa carrière comme responsable du secrétariat 32 ans plus tard, après avoir connu quatre présidents et plusieurs dizaines d'administrateurs. 32 ans au cours desquels un engagement moral va naître, s'accroître au fil des ans pour déboucher sur une implication totale au service du GCU. Femme de caractère, elle a su avec tact et par son exemplarité instaurer au secrétariat un véritable esprit d'équipe et une ambiance studieuse à l'origine d'une efficacité reconnue par tous les adhérents. Pour les délégués officiels impliqués dans le fonctionnement de l'association, elle était la référence sur laquelle on pouvait s'appuyer, celle que l'on n'hésitait pas à solliciter en dernier recours afin d'obtenir un éclairage, un renseignement, un conseil... car chacun savait qu'elle avait une grande connaissance de notre association. Pour les quatre présidents et les nombreux administrateurs qui l'ont côtoyée, ses compétences et sa disponibilité, alliées à une grande discrétion, étaient pour eux une aide précieuse : elle était à la fois la « gardienne du temple » garante de la continuité intergénérationnelle et la mémoire vive qui avait répondu à toute interrogation concernant l'historique du GCU. Un vibrant hommage, sincère et émouvant, lui a été rendu à La Tranche en remerciement de ses immenses services et lui a permis de mesurer sa renommée. Nul doute que la « standing-ovation » qu'elle a reçue de la part du public présent restera longtemps gravée dans sa mémoire ! Son départ va assurément créer un grand vide mais nous savons tous que son attachement au GCU l'amènera de temps en temps à pousser la porte du 72, boulevard de Courcelles.

Une profonde reconnaissance et un grand merci à Catherine ainsi qu'à Jean-Paul son mari, qui n'hésitait pas à l'aider dans sa tâche. Nous lui souhaitons une retraite longue et fructueuse sous le soleil de Provence.



Les remerciements de Catherine...

Voilà c'est fini, 32 ans ont passé et j'ai l'impression que tout a commencé hier. J'ai eu la chance de toujours travailler en harmonie et dans la confiance avec les administrateurs successifs et l'équipe fidèle du secrétariat. Ce départ en retraite ne fut pas un moment d'amertume et de tristesse mais une fête pleine de tendresse et d'émotion car, par vos paroles et vos messages pleins de gentillesse et souvent d'humour, vous m'avez tous témoigné de l'amitié, de la sympathie ou de l'affection. Je commence cette nouvelle vie de retraitée sereinement et tournée vers mes futures activités. Par ce petit mot, je souhaite remercier notre présidente, tous les membres du conseil d'administration, les anciens administrateurs, l'ensemble des délégués officiels et mes collègues pour toutes les merveilleuses surprises qu'ils m'ont réservées tant au secrétariat fin juin qu'au cours de l'assemblée générale des 80 ans du GCU à La Tranche-sur-Mer, le 25 août. Des moments d'émotion que je n'oublierai pas. Bonne continuation à tous.





ANIMATIONS



SORTIE À L'ÎLE D'AIX



DEUX JEUNES RESPONSABLES À LA TRANCHE-SUR-MER

Nous avons été responsables pendant la 3^e semaine d'août, avant l'assemblée générale qui avait lieu au camping de La Tranche-sur-Mer cette année.

Le camping s'est donc vidé avant l'arrivée de tous les délégués officiels pour l'occasion. De ce fait, nous avons dû gérer le manque d'effectif pour assurer l'accueil du camping. C'est une bonne expérience puisque ce problème se présentait tous les jours de la semaine, ainsi que celui des

emplacements réservés. Nous devons aussi donner les consignes chaque soir aux futures personnes de jour. C'était très drôle car si nous ne leur disions pas que c'était à nous de le faire, personne ne s'en doutait et on s'attendait à voir des personnes « plus vieilles » pour jouer ce rôle. Nous avons eu la chance de rencontrer des campeurs qui nous ont félicitées d'avoir pris cette responsabilité. Cela nous a encouragées et donné envie de reprendre cette responsabilité

Lola et Alice



les années à suivre afin de montrer que les jeunes adhérents du GCU sont eux aussi impliqués et peuvent assurer la relève. Pour nous il était très important de faire passer ce message et de faire comprendre à tout le monde que les valeurs du GCU nous ont bien été transmises et que chaque adhérent devrait s'investir et prendre un peu plus de responsabilités !





LES INCENDIES DE BORMES

Dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 juillet, les campeurs de nos deux terrains de Bormes-les-Mimosas (La Favière et Cabasson) ont dû être évacués en raison d'un gigantesque incendie qui devait détruire 1 400 ha de forêt en seulement une vingtaine d'heures ! Ils ont été accueillis et mis en sécurité dans différents centres d'hébergement par les mairies de Bormes et du Lavandou soutenues par la sécurité civile. Le feu ayant pris encore plus d'ampleur dans l'après-midi de mercredi, nos adhérents ont dû passer une seconde nuit loin de nos campings. Certains se sont logés en famille ou chez des amis, d'autres à l'hôtel, la plupart dans les centres d'accueil, mais quelques-uns aussi ont pris la route pour nos terrains de Cavalaire, La Croix-Valmer, Giens et Fabrégas, où ils ont été hébergés et réconfortés spontanément par « la grande famille » du GCU.

Par miracle et surtout grâce au travail extraordinaire des pompiers, NOS DEUX TERRAINS SONT INTACTS ! Non seulement ils n'ont pas été touchés par les flammes, mais leurs cadres arborés sont restés inchangés ! Les pompiers ont félicité le GCU pour le débroussaillage autour de nos terrains qui s'est avéré efficace.

Le jeudi à 17 heures, les campeurs de la Favière ont finalement pu réintégrer le terrain et retrouver leurs installations. Vers 20 heures, ceux de Cabasson le faisaient à leur tour... Quatre camions pompiers restaient en position en haut du terrain de la Favière, deux autres dans le domaine jouxtant celui de Cabasson pour quelques jours de surveillance. Fort heureusement, on ne déplore aucune victime dans ce dramatique incendie.



HOMMAGE AUX SOLDATS DU FEU

27 ans après le grand incendie de Bormes-les-Mimosas, qui a coûté la vie à quatre jeunes hommes, l'enfer recommençait dans la nuit du 25 au 26 juillet 2017. Parti de la Verrerie (hameau de Bormes) sous un vent violent, le feu avance à plus de 2 km/h.

Au camping GCU de la Favière, l'évacuation est déclenchée vers deux heures du matin, direction l'école de voile de la Favière. Sur le chemin, on commence à voir les premières lueurs de l'incendie. On entend les sirènes des camions de pompiers de Bormes et de Lalonde-du-Var qui montent au front ainsi que celles des gendarmes qui canalisent cet exode. Depuis l'école de voile nous suivons avec inquiétude l'évolution de l'incendie qui progresse rapidement. La nuit est zébrée par les gyrophares des camions de pompiers qui montent au combat. Quand le jour se lève, « l'aviation » décolle, la progression du feu est stoppée derrière les maisons du cap Bénat. Le corps à corps des fantassins avec le feu commence. Pendant ce temps-là, la relève s'organise. Des quatre coins de la France des colonnes de pompiers se dirigent sur Bormes.

Au GCU une Brigade de cinq camions plus « un véhicule de commandement » s'installent sur la 5^e terrasse. Le feu sera stoppé à quelques mètres de la clôture du camping. La défense s'organise, plusieurs brigades interviennent (Ardèche, Doubs, Alsace,...), certaines montent au front éteindre les reprises de feu attisées par un vent qui ne faiblit pas. D'autres redescendent pour se reposer, manger...

Lorsque l'autorisation de revenir au camping est donnée en fin de journée du 27 juillet, après une assemblée de campeurs, il est décidé à l'unanimité de remercier nos soldats. L'ensemble des campeurs monte à la 5^e terrasse et leur fait une ovation. Là, séquence émotion lorsque les femmes décident de faire la bise à tous les pompiers. Un jeune garçon demande « T'as pas peur de mourir ? », le regard amusé, le pompier lui répond « Non, on n'y pense pas ». Chez certains on voit poindre une larme au coin de l'œil. Ils nous disent qu'ils sont plus souvent habitués à être « caillassés ». Dans cette brigade qui vient de l'Ardèche, le gradé est professionnel, les autres sont des pompiers volontaires. Pour certains ils étaient en vacances, ils ont quitté femmes et enfants pour venir nous aider.

Les C.U. s'organisent pour adoucir leurs conditions. Certains amènent à boire, d'autres du café, des croissants pour le petit-déjeuner ou mettent un frigo à leur disposition pour qu'ils aient de l'eau fraîche.

Une collecte est organisée pour remercier pompiers, protection civile ou personnel de l'école de voile. Elle rapporte plus de 1000€. La moitié est donnée officiellement à l'amicale des pompiers de Bormes, l'autre moitié au maire de Bormes, qui doit la répartir entre protection civile, école de voile et autres intervenants qui nous ont pris en charge.

Raymond MARIE





Environ 10 000 personnes ont été évacuées dans la nuit de mardi 25 au mercredi 26 juillet en raison d'un nouvel incendie du côté de La Londeles-Maures. Celui-ci a progressé vers le Cap Bénat ravageant au moins 1400 ha de forêt durant la nuit.

La préfecture du Var nous a fait évacuer le camp vers trois heures du matin. Les deux responsables, Quentin et Florent, l'un ayant réveillé l'autre, sont partis arpenter le terrain comme lors de l'exercice incendie du matin, afin d'évacuer tous les campeurs et voir les retardataires. La trésorière est restée dans le bas du camp à faire le pointage. Les troupes sont au complet ! L'évacuation s'est parfaitement bien déroulée et les campeurs ont été très réceptifs et ordonnés vu l'ampleur du challenge.

La mairie a accueilli avec restauration et couchage les 587 C.U. dans les locaux de l'école de voile en bord de mer. Il y avait alors beaucoup, beaucoup de monde qui s'est retrouvé sur la plage.

Le lendemain matin, de retour sur le terrain, quelle déception lorsque les services de la mairie et de la préfecture nous informent que l'on ne peut finalement pas regagner nos campements ! Une longue journée commence... Comment allons-nous gérer les flux des adhérents qui arrivent et qui partent. Une nouvelle réunion des quatre responsables s'impose ! Finalement, chacun prend son poste. Au portail pour réguler les entrées et les sorties, au pointage des personnes qui entrent dans le camp pour récupérer des affaires (nous avons des ordres bien précis de ne laisser rentrer que des petits groupes d'individus) et une permanence en trésorerie. Certains campeurs ont souhaité régler leur séjour et partir... La préfecture informe rapidement que pour la nuit suivante personne ne pourra résider dans le camp. Les familles se sont alors organisées pour y rassembler vêtements, chaussures, médicaments, couvertures pour se préparer à dormir de nouveau « dehors ».

L'attente se poursuit. Nous n'avons toujours pas l'autorisation des pompiers de regagner le camp et, finalement dans l'après-midi nous faisons évacuer le camp une deuxième fois.

En deux jours, la trésorière a fait régler le départ d'une cinquantaine

d'installations. Il s'agissait de familles avec des enfants qui ont préféré partir. Les enfants et parfois les parents étaient en pleurs.

De retour sur le terrain le lendemain, le jeudi, le feu est toujours près de nous et les campeurs ne pourront finalement regagner leurs campements qu'en fin d'après-midi. Les risques du feu étant écartés, les campeurs proposent de festoyer afin de nous réunir et de passer un excellent moment ensemble. Ils en ont profité pour remercier vivement toute l'équipe des responsables.

Cet épisode se termine bien car nous n'avons pas eu de dégâts ni de blessés. Vive le GCU !

Brigitte Castel, trésorière salariée de La Favière





À Auvers-sur-Oise, Pierre Larrieu (ancien DT) et Gilles Ménard (DT) accueillent les camping-caristes du 26^e rassemblement.



Pour commencer, après une visite guidée et un repas au Palais du Luxembourg, siège du Sénat, nous sillonnons le quartier du Marais sur les pas de la Marquise de Sévigné. Le lendemain, la promenade débute à la Cité internationale universitaire de Paris ; nous traversons le parc Montsouris et la petite ceinture pour découvrir les villages fleuris du quartier des Peupliers et de la Butte-aux-Cailles. Le jour suivant, nous sommes accueillis à l'Opéra Bastille où notre ami Pierre Emmanuelli nous fait la surprise, au moment du passage de notre groupe sur la scène, d'interpréter « Bravo Signor Padrone », un air des noces de Figaro. Après un pique-nique sur le Port de l' Arsenal, nous poursuivons notre randonnée en direction de l'Opéra Garnier. Enfin, pour en terminer avec Paris, nous découvrons le village et le Parc de Bercy, le site de la BNF et le quartier chinois. Les 77 km, parcourus en zone urbaine francilienne, se terminent en musique, à Versailles, au milieu des bosquets et des bassins.

Ce 26^e rassemblement se poursuit dans l'Oise sous la conduite de Suzanne et Jean-Louis Maillard avec les visites du musée de la nacre à Méru, du wagon de l'Armistice à Compiègne puis celle du domaine de Chantilly, suivie d'une randonnée contée en forêt. Il se termine à L'Isle-Adam, par une promenade sur l'Oise.

Nicole DUVAL

En ce mois de mai 2017, en cinq thèmes (Paris ancien, Paris verdoyant, Paris spectacle, Paris nouveau et l'eau à Versailles), trente Campeurs Universitaires ont découvert la randonnée pédestre urbaine sous la conduite de Nicole et Marcel Duval.

AUVERS-SUR-OISE

TRANSPORTS EN COMMUN - QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

Pour aller à la TOUR EIFFEL		Gare de départ	Gare d'arrivée	
transilien RER	ligne H Direction Pontoise	Auvers St-Ouen-l'Aumône Tour Eiffel	St-Ouen-l'Aumône Tour Eiffel Versailles Château	11 min
	C Direction Massy			56 min
	ou au CHÂTEAU DE VERSAILLES			26 min
	C Versailles Château			
Pour aller à MONTMARTRE		Gare de départ	Gare d'arrivée	
transilien transilien métro métro	ligne H Direction Pontoise	Auvers St-Ouen-l'Aumône Gare du Nord		11 min
	ligne H Direction Paris Nord			30 min
	ligne 4 Direction Clignancourt			2 min
	ou à BEAUBOURG	Gare du Nord		6 min
	ligne 4 Direction Montrouge			
Pour aller aux GRANDS MAGASINS		Gare de départ	Gare d'arrivée	
transilien transilien métro	ligne H Direction Pontoise	Auvers Pontoise	Pontoise Gare St-Lazare	14 min
	ligne J Direction Paris St-Lazare			30 min
	ou aux CHAMPS ELYSEES			
	ligne 13 Châtillon	Gare St-Lazare	Champs-Élysées	5 min

NB : Autre possibilité, utiliser le RER A à partir de Cergy Préfecture (38 mn jusqu'à Châtelet Les Halles)
Auvers/Cergy - 15 min en voiture ou bus 95-07 ou 95-17



LA BRETAGNE EN JUIN 2017

avec le rassemblement des retraités

Le terrain de Sarzeau a reçu quelque 139 membres de l'Association des Campeurs Universitaires Retraités du 3 au 22 juin.

Joie de retrouver les habitués, brin de curiosité devant les « petits nouveaux », surprise des traditionnels vacanciers du mois de juin par cette invasion de « gens du voyage » (ils ne lisent peut-être pas complètement la revue Plein Air et Culture !). Émotion aussi à la pensée de ceux qui ne viendront plus : tel est le cocktail des premiers jours.

Contre toute attente au moment du choix du terrain en 2016, le séjour va se dérouler sous le signe d'un soleil radieux. Pourtant, pas de canicule comme partout ailleurs en France, une petite brise maritime a permis de passer trois semaines dont tous se souviendront. Adieu les préjugés sur la météo bretonne !

Grâce à ces conditions climatiques exceptionnelles, les boulistes ont pu s'en donner chaque jour à cœur joie, les huîtres et autres palourdes ont subi les assauts des amateurs de coquillages et les apéros se sont succédé au rythme de Camping Paradis ! On a bien sûr déploré quelques coups de soleil pendant les excursions, particulièrement pendant les croisières sur le Golfe du Morbihan ou sur l'Erdre à Nantes.

On a compté cette année 408 voyages

individuels répartis entre les sorties ou les excursions concoctées par Colette et Bernard. Pour éviter de longues marches, les petits trains touristiques nous ont promenés sur la presqu'île de Quiberon et dans les ruelles de Vannes. On a pu admirer le bleu de l'Atlantique le long de la Côte Sauvage, on a mitraillé les ruelles et les vieux remparts Vannetais.

Le côté gastronomie n'a pas été oublié : « La Belle lloise » a prouvé qu'on peut toujours faire appel à des doigts agiles pour couper et placer une à une les sardines dans leur boîte. La fabrication d'un vrai kouign-amman par deux de nos pâtisseries bénévoles a montré qu'on ne s'improvise pas spécialiste en une heure...

La sortie à Saint-Marcel a permis aux participants de découvrir l'histoire de la Résistance bretonne, avant de s'évader devant les œuvres hétéroclites et astucieuses du poète ferrailleur de Lizio.

Le château de Suscinio tout proche a surpris ceux qui l'avaient vu il y a neuf ans : des parties de murailles ont été reconstruites ces dernières années. Impossible de parler de ruines aujourd'hui.

Pour remonter vraiment dans le temps, un passage aux alignements de Carnac s'imposait. Evidemment pas de réponse sur le pourquoi ou le comment de cette œuvre de nos ancêtres.

Quant à « la table des marchands » de Locmariaquer, sa vue était réservée aux très grandes tailles pour dominer la haie protectrice. Pas de questions à se poser au contraire pendant la visite des « Machines » à Nantes. On admire le savoir-faire des ingénieurs, leur imagination, leur habileté. On tremble devant l'éléphant gigantesque qui vous passe au ras des moustaches, mais on retrouve ses dix ans en montant dans l'incroyable manège avec ses animaux articulés.

Quand on ne voyage pas, il y a vraiment de quoi s'occuper : les boules bien sûr, mais aussi la chorale, le vélo, les soirées vidéo, les cartes, la marche nordique, la soirée 'cabaret', les repas en commun...

Inutile de dire que le rassemblement à Neuvic, du 1^{er} au 22 juin 2018, sera de la même lignée. Le programme est déjà sur les rails et le soleil déjà commandé, c'est tout dire !

Renseignements :

Colette HUET cd.huuet@wanadoo.fr
ou en envoyant une enveloppe timbrée (affranchissement 50 g) libellée à votre adresse à :
C.HUET 239, rue Racine 83130 LA GARDE.

N'oubliez pas de consulter le site du GCU / Vie de l'association / l'asso de CU retraités !



CALENDRIER ET TARIFS DES HÉBERGEMENTS LOCATIFS POUR 2018

TERRAINS		PÉRIODES DE LOCATION	Très basse saison		Basse saison			Haute saison		
			Tarifs semaine		2 nuits consécutives	1 ^{re} semaine	2 ^e semaine et suivante(s)	Tarifs semaine		
Aiguebelette	MH	du D01 avril au D04 novembre	Très Basse Saison : du S07/04 au S07/04 ou D08/04 et du S29/09 au D30/09 ou D06/01/2019	155 €	Basse Saison : du S07/04 ou D08/04 au S07/07 et du S25/08 ou D26/08 au S29/09 ou D30/09	63 €	220 €	165 €	Haute Saison : du S07/07 ou D08/07 au S25/08 ou D26/08	510 €
Bormes-La-Favière	MH	du D07 janvier au D04 novembre du D16 décembre au D06 janvier 2019		155 €		92 €	320 €	240 €		630 €
Canet-en-Roussillon	BT	du D10 juin au D23 septembre				45 €	156 €	117 €		390 €
Capbreton	MH	du D01 avril au D04 novembre		155 €		63 €	220 €	165 €		560 €
Castels	MH	du D17 juin au D16 septembre				63 €	220 €	165 €		510 €
Cavalaire Le Paradou	BT	du S09 juin au D23 septembre				45 €	156 €	117 €		390 €
Cavalaire Le Paradou	MH	du S31 mars au D04 novembre		155 €		92 €	320 €	240 €		630 €
Cavalaire Les Oliviers	BT	du S31 mars au D23 septembre		155 €		45 €	156 €	117 €		390 €
Châtillon-en-Diois	MHT	du D10 juin au D16 septembre				42 €	146 €	110 €		335 €
Coutainville	MH	du D15 avril au D04 novembre		155 €		63 €	220 €	165 €		510 €
Fabrégas	MH	du D01 avril au D04 novembre		155 €		72 €	250 €	188 €		630 €
Giens	MH	du D04 mars au D04 novembre		155 €		92 €	320 €	240 €		630 €
Ile-Tudy	BT	du D17 juin au D09 septembre				42 €	146 €	110 €		320 €
Jard-sur-Mer	MH	du D10 juin au D04 novembre		155 €		63 €	220 €	165 €		560 €
La Croix-Valmer	MH	du D01 avril au D04 novembre		155 €		92 €	320 €	240 €		630 €
La Flotte	MH	du S31 mars au D13 mai / du S23 juin au D04 novembre		155 €		72 €	250 €	188 €		630 €
La Grande Motte	MH	du D01 avril au D04 novembre		155 €		72 €	250 €	188 €		630 €
La Tranche-sur-Mer	BT	du D10 juin au D23 septembre				45 €	156 €	117 €		390 €
La Tranche-sur-Mer	MH	du D01 avril au D04 novembre		155 €		72 €	250 €	188 €		630 €
Lacatau	BT	du D10 juin au D23 septembre				42 €	146 €	110 €		350 €
Le Bois-Plage-en-Ré	MH	du D01 avril au D04 novembre		155 €		92 €	320 €	240 €		630 €
Mesquer	MH	du D01 avril au D04 novembre		155 €		63 €	220 €	165 €		560 €
Neuvic	MH	du D24 juin au D16 septembre				63 €	220 €	165 €		510 €
Pailhas	BT	du D01 juillet au D16 septembre				42 €	146 €	110 €		320 €
Port-Leucate	BT	du D27 mai au D23 septembre				42 €	146 €	110 €		350 €
Sanguinet	BT	du D24 juin au D16 septembre				42 €	146 €	110 €		350 €
Sarzeau	MH	du D01 avril au D04 novembre		155 €		63 €	220 €	165 €		560 €
Savines-le-Lac	MH	du D10 juin au D16 septembre				63 €	220 €	165 €		510 €
Sciez	MH	du D03 juin au D16 septembre		63 €	220 €	165 €	510 €			
Socoa	BS	du D01 avril au D04 novembre	155 €	63 €	220 €	165 €	560 €			
St-Cast-le-Guildo	MHT	du D27 mai au D16 septembre		42 €	146 €	110 €	335 €			
St-Georges-de-Didonne	MH	du D01 avril au D04 novembre	155 €	63 €	220 €	165 €	560 €			
St-Georges-d'Oléron	MH	du D01 avril au D04 novembre	155 €	72 €	250 €	188 €	630 €			
St-Jean-de-Monts	MHT	du D10 juin au D16 septembre		42 €	146 €	110 €	335 €			
St-Jean-en-Royans	MHT	du D17 juin au D16 septembre		42 €	146 €	110 €	350 €			
St-Maurice-d'Ardèche	BT	du D10 juin au D23 septembre		42 €	146 €	110 €	350 €			
St-Maurice-d'Ardèche	MH	du D01 avril au D04 novembre	155 €	63 €	220 €	165 €	560 €			
St-Saturnin-lès-Apt	BT	du D10 juin au D23 septembre		42 €	146 €	110 €	350 €			
St-Saturnin-lès-Apt	MH	du D01 avril au D04 novembre	155 €	92 €	320 €	240 €	630 €			
Tourrettes	BT	du D10 juin au D23 septembre		42 €	146 €	110 €	350 €			
Vendres-Plage	BT	du D24 juin au D16 septembre		42 €	146 €	110 €	350 €			
Vendres-Plage	MH	du D24 juin au D04 novembre	155 €	63 €	220 €	165 €	560 €			
Vias-Améthyste	BT	du D03 juin au D16 septembre		42 €	146 €	110 €	350 €			

Noms de terrains : réservation du samedi au samedi

Frais de dossier, par réservation : 14 €

MH (Mobil-Home) : locatif avec deux chambres pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, équipé de sanitaires.

Installation d'une tente annexe acceptée sur l'emplacement, si possibilité, pour répartir les occupants, dans la limite de 6 personnes au plus sur l'emplacement.

BT (Bungalow Toilé) : grande tente sur plancher avec deux chambres pouvant accueillir jusqu'à 5 personnes (5 couchages), sans eau, ni sanitaires.

Accueil d'une 6^e personne accepté sur l'emplacement, dans un couchage ou une tente annexe (non fourni), dans la limite de 6 personnes au plus sur l'emplacement.

MHT (Mobil-Home Toilé) : identique au BT mais avec le coin nuit en dur (deux chambres) pouvant accueillir jusqu'à 5 personnes, sans eau, ni sanitaires.

Accueil d'une 6^e personne accepté sur l'emplacement, dans un couchage ou une tente annexe (non fourni), dans la limite de 6 personnes au plus sur l'emplacement.

La haute saison est maintenue à 7 semaines, à partir du S07 (ou D08) juillet jusqu'au S25 (ou D26) août (début des congés scolaires, le 07 juillet).

Maintien de l'ensemble des tarifs 2017 et simplification des grilles. En basse saison et en haute saison, regroupement sur deux ou trois tarifs. On conserve en basse saison la dégressivité à partir de la 2^e semaine et la possibilité de louer à partir de 2 nuits consécutives. Un seul tarif conservé en très basse saison pour la semaine, sans possibilité de réduction pour séjour plus court.

Pendant toute la haute saison et pendant les quatre semaines des congés scolaires de printemps en basse saison, location à la semaine uniquement.

Pour tous les terrains, réservation du dimanche au dimanche, sauf pour les 2 terrains de Cavalaire-sur-Mer et La Flotte pour raisons techniques.

Nouvelles implantations en 2018 : MH à SCIEZ, BT à TOURETTES et ST-SATURNIN-LÈS-APT et MHT à ST-JEAN-EN-ROYANS.



TARIFS ET PÉRIODES DE LOCATION DES APPARTEMENTS DE CAVALAIRE (Var)

TARIFS 2018 – APPARTEMENTS		Très basse saison		Basse saison			Haute saison
		du 06 janvier au 07 avril et du 29 septembre au 06 janvier 2019		du 07 avril au 07 juillet et du 25 août au 29 septembre			du 07 juillet au 25 août
Terrain	Type de locatif	quinzaine	mois	2 jours consécutifs	1 ^{er} semaine	2 ^e sem. et suivante(s)	semaine
Cavalaire les Oliviers	Studio sans terrasse	216 €	360 €	80 €	280 €	210 €	455 €
	Studio	240 €	400 €	92 €	320 €	240 €	520 €
	T2 – 4 personnes	264 €	440 €	103 €	360 €	270 €	590 €
	T2 – 6 personnes	288 €	480 €	114 €	400 €	300 €	630 €
	T3 – 6 personnes	324 €	540 €	132 €	460 €	345 €	710 €

Location à la semaine du samedi au samedi

Frais de dossier, par réservation : 14 €

COTISATIONS ANNUELLES 2018

Adoptez le prélèvement !

Vous êtes membre d'une association. Renouveler sa cotisation annuelle en la payant dans le délai imparti (avant le 31 décembre 2017 pour la cotisation 2018) est un acte militant qui marque son soutien à l'association. De plus, cela facilite le travail du secrétariat et des bénévoles et permet de prévoir les recettes en trésorerie indispensables pour l'établissement des prévisions budgétaires.

Courant novembre, vous allez recevoir, comme chaque année, votre appel de cotisations pour 2018.

Le tarif des cotisations « Adulte de plus de 26 ans », fixé à 26,00 € en 2017, reste inchangé. La cotisation « jeune » (18 à 26 ans), qui contribue depuis quatre ans à augmenter l'effectif des jeunes adhérents majeurs, est maintenue à 10,00 €. Cette année, seule change la cotisation par enfant, qui passe de 4,75 € à 5,00 €.

Pour une gestion simplifiée, le conseil d'administration encourage les adhérents à adopter le paiement des cotisations annuelles par prélèvement automatique (sécurisé, valable au niveau européen, et le plus souvent gratuit). À cet effet, toutes les nouvelles adhésions et réadhésions (paiement des retardataires compris), prises au secrétariat et accompagnées d'un mandat de prélèvement SEPA (formulaire rempli et signé avec RIB*), sont exonérées des frais de dossier. Pour les nouvelles adhésions ou réadhésions réglées par tout autre moyen de paiement, les frais de dossier seront dus.

Tous les adhérents auront jusqu'au 31 décembre 2017 pour acquitter le montant de leurs cotisations annuelles, sauf pour les prélèvements qui se feront seulement le 1^{er} février 2018.

L'enregistrement des adhésions au secrétariat, l'établissement des cartes et l'envoi nécessitent un certain délai qui ne peut être inférieur à deux semaines. Toute adhésion ou réadhésion de dernière minute (délai inférieur à deux semaines) ne pourra se faire que sur un terrain.

Les frais de dossier qui s'ajoutent à la cotisation annuelle des adhérents majeurs sont les suivants :

- adhésion (ou réadhésion) adressée au secrétariat dans le délai minimum précité :

- exonération, si la demande est accompagnée d'un mandat de prélèvement SEPA et d'un RIB* ;

- un même tarif toute l'année à 5,00 € pour les autres modes de paiement.

- adhésion (ou réadhésion) sur n'importe quel terrain pendant sa période d'ouverture :

- 5,00 € pour les jeunes majeurs de 18 à 26 ans ;

- 15,00 € pour les personnes de + de 26 ans.

Le montant de ces frais est volontairement élevé car l'adhésion sur un terrain engendre une charge de travail importante pour les trésoriers bénévoles et pour l'enregistrement par le secrétariat du GCU.

Les enfants qui ont eu 18 ans en 2017 vont recevoir un décompte à leur nom car ils doivent être munis d'une carte d'adhérent majeur à partir de 2018. Si les cotisations des parents étaient réglées par prélèvement, ce prélèvement ne suit pas sur l'adhésion des enfants majeurs, il faut en faire la demande. L'enregistrement de ce prélèvement implique la possibilité pour les jeunes de payer également leurs séjours en prélèvement sur le compte des parents. Si le prélèvement doit s'effectuer sur un autre compte, il faut adresser au secrétariat un mandat de prélèvement SEPA et un RIB*.

Si la composition de votre famille a changé et que le décompte ne correspond pas à la réalité, vous pouvez le modifier après avoir contacté le secrétariat, qui vous confirmera le nouveau montant à régler.

* RIB (relevé d'identité bancaire). Pour les pays européens où les banques ne connaissent pas le RIB, il suffit d'ajouter au formulaire SEPA une copie d'un relevé de compte.

Renouvelez votre adhésion dès réception de votre décompte, en privilégiant le prélèvement ! Celui-ci facilitera aussi le règlement de vos réservations et séjours, et ne vous empêchera pas de choisir, ponctuellement ou en complément, un autre mode de paiement (chèque, chèques-vacances, carte bancaire).

TARIFS

Frais de dossier au secrétariat, toute l'année, pour une première adhésion ou la réadhésion** d'une personne majeure (délai minimum de traitement de 2 semaines).	5,00 €
<i>En cas de paiement par prélèvement, exonération de ces frais de dossier.</i>	
Frais de dossier sur un terrain, toute l'année, pour une première adhésion ou la réadhésion d'un jeune majeur, de 18 à 26 ans.	5,00 €
Frais de dossier sur un terrain, toute l'année, pour une première adhésion ou la réadhésion d'une personne majeure de plus de 26 ans.	14,00 €
Cotisation annuelle (carte d'adhérent majeur de plus de 26 ans).	26,00 €
Cotisation annuelle (carte d'adhérent jeune majeur, âgé de 18 à 26 ans dans l'année).	10,00 €
Carte enfant ou petit-enfant, de 0 à 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année.	5,00 €
Cotisation de soutien (sans adhésion, pour garder un lien avec le GCU en recevant les parutions).	10,00 €



** Réadhésion : cotisation non réglée au 31/12 ou interruption d'adhésion d'au moins une année
Téléchargement du formulaire de prélèvement SEPA sur le site Internet www.gcu.asso.fr

CARAVANEIGES

Les vacances en caravaneige, c'est fabuleux !!!

Se réveiller le matin, alors qu'il a neigé toute la nuit, découvrir le spectacle grandiose qui s'offre à nos yeux, c'est inoubliable, surtout pour des enfants qui n'ont jamais vu ça. Vous vous posez des questions : comment ranger les skis, mettre les chaussures à sécher au chaud ou occuper les enfants quand il fait mauvais temps (ce qui est rare d'ailleurs) ?

Tout est prévu pour votre confort : local à skis et casiers à chaussures chauffés, salle de séchage pour les vêtements, lave-linge et sèche-linge. Sanitaires très bien chauffés, salle de réunion, de jeux avec table de ping-pong, et cette année, baby-foot. Les accès à nos deux caravaneiges ne posent aucun problème, il suffit d'être équipé de bonnes chaînes.

50 ANS DE MARIAGE AU CARAVANEIGE DES MENUIRES

Françoise et Marc, Marie-Claude et Jean-Marie nous ont fait partager le plaisir de fêter leurs 50 ans de mariage, le 8 mars 2017. Au menu, reblochonnade, anecdotes, histoires drôles et franches rigolade, avec les habitués présents. Ce fut un très bon moment de convivialité, comme il y en a souvent au GCU. Longue vie ensemble, merci à tous les quatre.

Christian Boulounaud



PRÉMANON

ALT. 1 114 M, ski de fond, de piste et balades en raquettes.
Avec les Rousses, Bois d'Amont et Lamoura, Prémanon fait partie de la communauté de Communes des Rousses Haut-Jura. C'est sur son territoire que se trouve une grande partie des pistes de ski alpin de la station. Un réseau important de pistes de ski de fond est accessible aux skieurs de tous niveaux, depuis le camping.
Adresse : Camping GCU - 180, route des Pessettes - 39220 Prémanon
Coordonnées GPS : 46°27'44"N, 06°02'10"E



LES MENUIRES

ALT. 1 850 M, ski de piste, de fond et balades en raquettes.
Enneigement garanti, 650 km de pistes avec les stations des 3 Vallées (Val Thorens, Méribel, La Tania et Courchevel).
Zone ludique pour les enfants accessible à pied depuis le camping. Une piste bleue passe le long du camping pour accéder au domaine skiable.
Adresse : Camping GCU - Les Menuires
73440 SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE
Coordonnées GPS : 45°19'53"N, 06°31'57"E



TARIFS CARAVANEIGES SAISON 2018

FORFAITS CARAVANEIGES SAISON 2018

TERRAINS	TYPE DE RÉSERVATION	UTILISATION PERMANENTE du 22/12/2017 au 29/04/2018	FORFAIT MOYEN du 26/01/2018 au 11/03/2018	7 nuits consécutives basse saison	7 nuits consécutives haute saison	14 nuits consécutives basse saison	14 nuits consécutives haute saison	14 nuits consécutives mixtes*
LES MÉNUIRES	Emplacement + adhérents inscrits (maximum 6)	1 546,00 €	792,00 €	158,00 €	189,00 €	286,00 €	342,00 €	311,00 €
PRÉMANON	Emplacement + adhérents inscrits (maximum 6)	1 083,00 €	660,00 €	128,00 €	153,00 €	235,00 €	281,00 €	255,00 €

Frais de dossier (pour chaque réservation) : 14 €

TARIFS SÉJOURS CARAVANEIGES (par nuit)

TERRAINS	EMPLACEMENT + 1 PERSONNE	ADHÉRENT + 18ANS	ADHÉRENT - 18ANS	INVITÉ - 18ANS	INVITÉ + DE 18ANS	GARAGE MORT (par jour)
LES MENUIRES						
BASSE SAISON	22,00 €	3,50 €	1,75 €	3,50 €	12,15 €	3,00 €
HAUTE SAISON	27,55 €	4,30 €	2,15 €	4,30 €	15,00 €	3,00 €
PRÉMANON						
BASSE SAISON	18,00 €	2,86 €	1,43 €	2,86 €	11,80 €	3,00 €
HAUTE SAISON	22,50 €	3,60 €	1,80 €	3,60 €	12,50 €	3,00 €

* MIXTE : 7 NUITS BASSE SAISON + 7 NUITS HAUTE SAISON

«GARAGE MORT» : ENTRE DEUX PÉRIODES DE SÉJOUR, AVEC POSSIBILITÉ DE LAISSER VOTRE INSTALLATION RACCORDÉE À LA BORNE DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE.

BASSE SAISON LES MENUIRES : du 22/12/2017 au 10/02/2018 et du 11/03/2018 au 29/04/2018

BASSE SAISON PRÉMANON : du 01/12/2017 au 10/02/2018 et du 11/03/2018 au 02/04/2018

HAUTE SAISON LES MENUIRES : du 10/02/2018 au 11/03/2018

HAUTE SAISON PRÉMANON : du 10/02/2018 au 11/03/2018



NAISSANCE

MOSELLE

Rémy et Maryse Hirschberger ont la joie de faire part aux amis de Saint-Jean-de-Monts de la naissance d'un 4^e petit-enfant, Noé, né le 15 avril 2017. Il est le fils de Bastien Hirschberger, un habitué de ce terrain.

DÉCÈS

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Jacqueline a la douleur de faire part du décès de son mari Jean Lepage, le 20 août 2017 à 79 ans, des suites d'un AVC. Correspondant départemental du GCU pour le 93, il est élu au conseil d'administration à l'assemblée générale du GCU à Niort en 1984 et fut trésorier jusqu'en 1994, date à laquelle il vient habiter à Volx. Il y assumera la délégation du terrain jusqu'en 2011. Nous présentons à Jacqueline et ses enfants nos sincères condoléances.

CHER

Les arrière-petits-enfants, les petits-enfants et les enfants d'Anselme Daugu ont la tristesse de vous faire part de son décès survenu le 12 juin à l'âge de 99 ans. CU de longue date, habitué de Neuvic d'Ussel, de Mesquer et de Saint-Saturnin il avait encore fêté ses 96 ans au GCU de Saint-Saturnin-lès-Apt..

Anne-Marie Boudrand, Danièle et Francis Guigue, Jean-François et Cathy Daugu et Michèle et Gilles Cinquin.

L'Antenne Territoriale du Cher a la tristesse de vous faire part du décès d'Anselme Daugu survenu dans sa 100^e année. Toujours fidèle au GCU, il fut à l'origine de l'Association Départementale du Cher dont il assura la présidence jusqu'en 1988. Il a assisté à de nombreux rassemblements nationaux ainsi qu'aux rassemblements interdépartementaux. Avec sa famille, il fréquentait les terrains de Saint-Saturnin-lès-Apt, de Neuvic et Mesquer. L'Antenne Territoriale du Cher présente ses sincères condoléances à toute sa famille.

EURE

C.U. depuis 1958, Claude Deheinzelin nous a quittés discrètement le 16 août 2017. Fidèle aux rassemblements de retraités et adepte de Bormes La Favière en septembre, les amis campeurs se souviendront de son humour, sa bonne humeur, son écoute et de « ses coups de gueule ». Sa compagne France et sa famille vous invitent à avoir une pensée pour lui.

GIRONDE

Liliane Fontaine-Basset, ses enfants Delphine, Laurent, Bertrand et Vincent, ses petits-enfants Clémentine et Pierre, Claudine et Bob Baxter, ses sœur et beau frère et toute la famille, ont la tristesse de vous faire part du décès de Jean-Pierre Fontaine, ancien administrateur et vice-président du GCU, le 10 septembre 2017 à l'âge de 69 ans. Il avait tenu à être présent à La Tranche pour les 80 ans du GCU. Il a été très heureux de revoir les amis et amis, comme tous les ans. Nous nous étions connus au terrain de Meschers le 14 juillet 1969... Nos parents Pierre et Francette Fontaine (du 54), René et Ginette Basset (du 17) nous avaient fait visiter la France grâce aux terrains GCU. Nous avons fait de même avec nos enfants, en particulier dans les Pyrénées et les Alpes, puis dans toutes les régions, au gré des AG nationales...

Jean-Pierre avait l'outrance rabelaisienne et le verbe haut en couleur. Amateur de blagues osées et de contrepèteries, de bons vins et de bonne chère, de littérature et de belles voitures, traqueur tenace d'erreurs de syntaxe et de fautes d'orthographe, démêleur de sacs de nœuds informatiques, acteur toujours au premier plan, bosseur, grand rassembleur et organisateur, il fut la cheville ouvrière du rassemblement national de 1997 à Bordeaux. Il a pris la tangente, nous laissant, les sinus ennoyés, assis sur notre cosinus. Adichats Jean-Pierre.

Le groupe des C.U. girondins.

INDRE

Claudine et Francis Bénaben (49), Sylvie et Miguel Pires (36), les familles Villeret et Menut ont la tristesse de vous faire part du décès de Robert Villeret (36), leur père, un an après celui de son épouse Marie-Louise. Adhérents dès le début des années 50, ils ont fréquenté de nombreux terrains, en particulier ceux des Alpes, Saint-Georges-de-Didonne et La Tranche-sur-Mer.

L'Antenne Territoriale de l'Indre a la tristesse de vous faire part du décès, en août, de Claude Jolivet et de Mohamed Lebbed, âgés tous les deux de 79 ans. Ils avaient été présidents de l'Association Départementale et participaient régulièrement aux activités de l'Antenne 36. Claude et son épouse Jacqueline étaient passionnés de vélo et ont fréquenté de nombreux terrains de montagne. Mohamed et Françoise étaient des habitués de La Croix-Valmer. À leur épouse, leurs enfants et petits-enfants, les adhérents de l'Antenne de l'Indre présentent leurs sincères condoléances.

PARIS

Jacques Boulicaut nous a quittés le 3 août ; depuis son mariage avec Denise Loyer il fréquentait assidûment le terrain GCU de La Croix-Valmer ; ses amis n'oublieront ni son humour, ni sa jovialité, ni les longs bavardages sur les sujets les plus variés. Toute notre affection à Denise et ses enfants.

RHÔNE

Michèle et Robert Terrisse, leurs enfants Patricia, Frédéric, Serge, leurs petits-enfants vous font part du décès, le 18 septembre, d'Irène à l'âge de 49 ans. Dès sa première année, elle avait campé à Saint-Saturnin, Vallouise, La Kabylie et autres terrains.

Henri Boyera, 82 ans, est décédé subitement le 10 septembre 2017 à son domicile à Lyon. Son épouse, Roseline, ses enfants Florence, Jeanne, Claire, Louis et leurs conjoints, ses dix petits-enfants Simon, Juliette, Héroïse, Paul, Louise, Lola, Anna, Rose, Emma, Oscar, son arrière-petit-fils Macéo, ses nombreux amis de Vias La Kabylie sont dans la peine.

VAR

Didier Lacroix nous a quittés des suites d'une longue maladie qu'il a affrontée jusqu'au bout avec un grand courage. Il avait pris la délégation du terrain de Giens en 2010. Toujours accompagné de son épouse Liliane, il était un serviteur fidèle et dévoué du GCU, prêt à rendre service sur chaque terrain où il séjournait. Nous adressons à Liliane, très impliquée elle aussi dans la vie de notre association, ainsi qu'à sa fille Maud, nos très sincères condoléances.

PETITES ANNONCES

CARAVANES

Dépt. 01. Vds carav. Ériba Troll 2003 (non utilisée depuis 2012), 5 000 km, utilisation estivale uniquement en couchage, ss cab. toil., évier et gazinière jamais utilisés ainsi que le chauff. gaz propane, aurt, hivernage en garage couvert. Excellent état. Photos et renseignements sur demande. Disponible de suite. Prix : 11 000 €. Contact : 06 30 51 08 53.

Dépt. 03. Vds carav. Ériba Troll 1990, 3/4 pl., excellent état, tjrs abritée. Stab. Alko, aide au stationnement Move control, pneus neufs, roue de sec., aurt Socaplair, porte-vélos. Prix : 6 200 € à débattre. Renseignements et photos sur demande. Contact : 06 15 91 82 60.

Dépt. 05. Vds carav. Bürstner 480 TK 2007, 6 pl. dont 2 couch. à l'arrière, gd lit transversal à l'avt. PTAC 1100 kg. Aide au déplacement Enduro, frigidaire 81 L avec petit congél. de 10 L, roue de sec., tête d'attelage AKS (antiroulis) W.-C. à cassette Tethford avec chasse d'eau élec., antenne TNT de toit télescopique, cuisine centrale à gaz jamais servie avec évier et robinet électrique, gd aurt, hivernage dans garage, sur calles (préservation des pneus renforcés). Photos dispo. sur demande. Prix : 8 500 €. Contact : 06 82 25 94 08 / 04 92 58 11 64.

Dépt. 29. Cause décès, vds carav. Hobby, modèle « Excellent » 490 SFF, à lit central, de juin 2011. Parfait état (tractée moins de 900 km). Chauff., douche et W.-C. jamais utilisés. Gd réfrigérateur. Hivernée en garage couvert fermé, à 8 km du camping d'Île-Tudy. Prix : 10 000 € occas. exceptionnelle. Contact : 02 37 36 17 91.

ACCESSOIRE

Dépt. 59. Vds pointe de diamant avec deux joues, 2016, peu servie, pour Ériba Troll. Prix : 400 € à débattre. Contact : 03 20 80 82 87 / 06 60 62 82 87.

AUVENT

Dépt. 71. Vds aurt. Costa Clairval, taille H7, armature 9,10 m-9,45 m, monté une fois. Prix : acheté 859 € en 2015, vendu 600 €. Photos par courrier sur demande. Contact : 06 88 28 55 80.

TENTE

Dépt. 79. Vds tente Cabanon Biscaya 370, 5 pl., 2006 en BE (modèle similaire actuel Awaya 370 visible sur le site du fabricant). Conception robuste avec des matériaux de qualité (toile épaisse enduite, 3 arceaux alu, montage simple et rapide, photos sur demande. Prix : 800 €. Contact : cousin. dfp@orange.fr / 06 85 30 47 56.

LOCATION

Ste-Anne Guadeloupe. Loue T3 neuf, tt équipé, piscine, 200 m plage. Tél. : 0590 883 465 ap. 13h.

REMERCIEMENTS

Mayenne

Très touchée par les témoignages de sympathie reçus lors du décès de René, Jacqueline Caillebotte remercie chaleureusement tous les amis du rassemblement des retraités. Depuis 1993, le mois de juin était exclusivement réservé au rassemblement. Le bonheur de René était de participer aux activités, de découvrir les régions de France avec le groupe. Les deux dernières années furent pénibles mais il était là. René aurait aimé, encore une fois, aller au rassemblement national pour fêter les 80 ans du GCU.



Solution 
à la question du PA 295

Les années de création des fanions sont

- | | | |
|--------|--------|--------|
| ① 1985 | ⑦ 1981 | ⑬ 2007 |
| ② 2001 | ⑧ 1963 | ⑭ 1969 |
| ③ 1955 | ⑨ 1983 | ⑮ 1989 |
| ④ 1995 | ⑩ 1954 | ⑯ 1971 |
| ⑤ 1957 | ⑪ 1999 | ⑰ 1973 |
| ⑥ 1965 | ⑫ 1987 | |

DES SAGOUINS AU GCU ?

Cette page ne s'adresse heureusement qu'à une infime partie des C.U...

En fin de saison, le délégué de terrain se retrouve souvent, perplexe, face à des amas de plastique, toile, métal et autres matières dont il ne sait que faire.



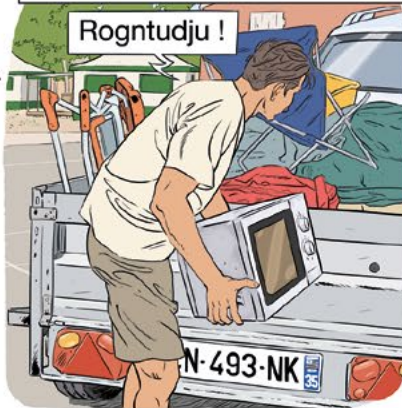
Disséminés ici où là, dans des coins discrets, près des containers ou dans les sanitaires, gisent de vieux sacs poubelles, cageots cabossés, ustensiles usagés, fauteuils élimés... il y aurait de quoi meubler son salon si ces objets insolites n'étaient pas des rebus impraticables.



Prenant son courage à deux mains, le délégué de terrain rassemble toutes ces jolies choses...

...et doit parfois louer une remorque, aux frais du GCU, et donc de tous les adhérents, pour débarrasser les locaux de ces encombrants cadeaux...

Des sagouins se seraient-ils glissés parmi les C.U. ?



Pourtant, des solutions existent...

Qu'est-ce que tu fais ?

Ben, je vais jeter ce cageot dans la poubelle...



J'affiche l'adresse et les horaires de la déchetterie...



Je vais à la déchetterie lundi. S'il y en a que ça intéresse, je les informe qu'ils peuvent me donner des objets à jeter.



Alors, avant de commettre un truc de sagouin... réfléchissez !

Tsss, tsss !

